

Huitième année, N° 5

Publication hebdomadaire
Un an : 47,50 frs ; six mois : 25 frs
Le numéro : 2,00 frs

530

La revue catholique des idées et des faits

UT SINT UNUM!

FONDÉE LE 25 MARS 1921

sous les auspices de

Son Eminence le Cardinal MERCIER

Directeur : L'ABBÉ R.-G. VAN DEN HOUT

Renseigne sur tous les problèmes

RELIGIEUX

POLITQUES

SOCIAUX

LITTÉRAIRES

ARTISTIQUES

SCIENTIFIQUES

Bruxelles : 11, boulevard Bischoffsheim

Té. : 220.50 Compte chèque postal : 489.16

vendredi 27 avril 1928

Caisse Générale de Reports et de Dépôts

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : BRUXELLES, rue des Colonies 11

Capital : 20.000.000

Réserves : 35.000.000

TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE

Comptes de Chèques et de Quinzaine
(taux variable)

-- Dépôts de Titres et de Valeurs --

Lettres de Crédit -- Prêts sur Titres

- - - Coffres-Forts - - -

BUREAUX DE QUARTIER :

Rue du Midi, 8, Bruxelles;	Rue des Tongres, 60-62
Rue de l'Autonomie, 2,	Etterbeek;
Anderlecht;	Place Liedts, 18, Schaerbeek
Parvis St-Gilles, St-Gilles;	Rue du Bally, 79, Izelles.
P1 Sainctelette, 26, Molenbeek;	

Crédit Général Liégeois

SOCIÉTÉ ANONYME

CAPITAL :
90.000.000

RÉSERVES :
40.000.000

SUCCURSALE DE BRUXELLES :

68, Rue Royale et 35, Rue des Colonies

BUREAUX

BRUXELLES-MARITIME, 30, Place Sainctelette
VILVORDE, 28, Rue de Louvain
FOREST, 14, place Saint-Denis

Ne conservez pas votre argent sans lui faire produire un intérêt, même si vous en prévoyez l'emploi dans un délai prochain. Placez-le à court terme au **CRÉDIT GÉNÉRAL LIÉGEOIS**, qui bonifie actuellement :

En compte à VUE	1 1/2 %
En compte de QUINZAINE (préavis de 3 jours)	4.00 %
En compte à UN MOIS (préavis de 3 jours avant le 15)	4 1/2 %
En compte de SIX MOIS avec facilité de retrait	4 3/4 %

Avec facilité de retrait anticipé :

1° Après le cinquième mois	4.70 %
2° Après le quatrième mois	4.65 %
3° Après le troisième mois	4.60 %
4° Après le deuxième mois	4.55 %
5° Après un mois	4.50 %

Ces placements temporaires, très avantageux, peuvent être faits par sommes rondes : 500 francs minimum et multiples de 500 fr.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE BELGIQUE

Société anonyme fondée par arrêté royal du 28 août 1822

3, Montagne du Parc BRUXELLES

FONDS SOCIAL :

100,000 Titres de Capital	fr. 100.000.000
100,000 Parts de Réserve	fr. 384.657.742.94
Total	fr. 484.657.742.94

TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE

Le service d'agence de la Société Générale de Belgique est assuré en province par ses banques patronnées et leurs agences dans plus de 375 villes et localités importantes du pays.

VOLKSBANK VAN LEUVEN

(Banque Populaire de Louvain)

Rue de la Monnaie, 9 LOUVAIN

Capital : 30.000.000 francs.
Réserves : 7.300.000 francs.

19 SUCCURSALES ET AGENCES

Toutes opérations de banque, de bourse et de change
aux meilleures conditions

LOCATION DE COFFRES-FORTS

CREDIT ANVERSOIS

SOCIÉTÉ ANONYME

SIÈGES :

ANVERS : 36, Courtois rue de l'Hôpital
BRUXELLES : 30, Avenue des Arts
175 Succursales et Agences en Belgique

FILIALES :

à PARIS 20, rue de la Paix
à LUXEMBOURG 55, boulevard Royal

Banque - Bourse - Change

La revue catholique des idées et des faits

SOMMAIRE

- La collaboration des frères van Eyck
dans le retable de l'« Adoration de l'Agneau » Edmond de Bruyn
Joseph Ryelandt
Joseph Ryelandt
Saint Philippe Néri S. G. Mgr Baudrillart
Stigmates et interprétations médicales Docteur G. Clément
La candidature du duc de Leuchtenberg
au trône de Belgique en 1831 Comte Hippolyte d'Ursel
Omer Englebert
- La sagesse du curé Pecquet
- Les idées et les faits : Chronique des idées : Le culte marial et la Belgique : Mgr J. Schyrgens. —
Bloc-notes littéraire : Paul Halflants. — France.

La Semaine

♦ Que penser des élections françaises, le grand événement de la semaine? Tout d'abord que c'est vraiment pitié de constater à quel point le peuple souverain est dupé, berné, trompé. On est allé aux urnes pour ou contre Poincaré. Le premier tour de scrutin, qui n'a pas attribué 200 sièges sur 612 à pourvoir (il y avait 3,735 candidats!!!), paraît avoir marqué une orientation poincariste dite d'union nationale. Aussitôt, voilà la gauche partie pour le second tour au cri de : « Sus à la réaction et au... fascisme!!! ». Et peut-être bien que les partisans de l'Union nationale auront chanté victoire un peu trop tôt et qu'en exagérant la portée du premier vote, ils auront contribué à faire le bloc des gauches contre eux.

D'ailleurs, les communistes aussi crient victoire et les socialistes de même. Le fait est que le glissement à gauche — c'est-à-dire vers la déchristianisation et le désordre — est indéniabie, même s'il devait ne pas se traduire parlementairement. Nous ajouterons que pareil glissement est absolument fatal. La démocratie politique — le suffrage universel pur et simple inorganisé, tout le monde décidant également de tout — est un régime qui nécessairement corrompt jusqu'aux meilleurs et a fortiori les masses où dominent les médiocres et les faibles. Par la surenchère électorale, par la pratique constante, inévitable, et en toutes choses, de l'effort dans le sens de la moindre résistance, c'est-à-dire, en l'occurrence, par l'inaptitude essentielle de décider du bien général au besoin contre la volonté de la moitié plus un des électeurs, tout régime électif tend, par sa nature, à appuyer toujours plus à gauche, à favoriser les forces révolutionnaires. Certes, il se peut que, dimanche prochain, il y ait, à la Chambre française, une majorité poincariste. Mais si cette majorité occasionnelle et momentanée permettra à Poincaré de sauver le franc, ce serait folie de parler à son propos de bonnes élections!

De bonnes élections — nous parlons toujours d'élections où tout le monde décide également de tout — sont impossibles. Devant un danger concret et patent, l'électeur, pris de peur, votera contre le pire. Il ne peut faire que le régime ne continue fatalement à préparer ce pire. La Chambre du 29 avril empêchera peut-être une nouvelle catastrophe financière — elle n'empêchera pas les forces révolutionnaires, qui, tôt ou tard, si un autre régime n'y met le hold, auront raison du franc (c'est-à-dire de la propriété, de l'épargne, des sources même de la production) — de croître et de se développer.

On a cité des chiffres. Sur environ 10 millions de votants, il y eut, dimanche dernier, 1,070,000 communistes et 1,620,000 socialistes, soit 2,690,000 révolutionnaires, plus du quart des votants! On a calculé que, depuis 1919, les forces révolutionnaires avaient gagné plus d'un million de voix!...

Est-ce assez le glissement à gauche cela?...

Encore une fois, imaginez aussi « nationale » que possible la Chambre qui sortira des urnes dimanche prochain — et elle ne vaudra certes pas la Chambre bleu horizon — parce que le régime démocratique est essentiellement dissolvant et destructeur, la nouvelle législature continuera l'inévitable marche au chaos.

De l'Alsace, nous parlerons la semaine prochaine.

♦ Les masses électorales se forment fort peu de temps avant le jour du scrutin, selon les impressions des dernières semaines,

selon les événements des derniers mois. C'est à ce moment que la masse votante des électeurs non classables, qui non seulement ne se rattachent à aucun parti défini, mais ne professent aucune opinion stable, se porte dans un sens ou dans l'autre. Et c'est cette masse qui fait la majorité.

Ce texte est de Léon Blum, grand pontife de la démocratie politique. Il reconnaît que le suffrage universel est absurde parce que léger, capricieux, passionné, extrêmement influençable, donc très corrompible, impulsif, bref tout ce qui rend quelqu'un incapable de diriger la moindre entreprise.

♦ Une belle, et noble, et grande figure, vient de disparaître frappée en pleine vigueur, et alors qu'elle autorisait encore les plus grands et les plus légitimes espoirs.

Quiconque eut le privilège d'approcher parfois le général baron Wrangel a subi l'ascendant extraordinaire de ce superbe soldat, de cet autre Mangin, un Mangin géant, très élégant, très souple d'allures, à la figure ouverte où brillaient des yeux splendides; alors que Mangin était petit, trapu et plutôt lourd, au visage renfermé, aux yeux malicieux. Mais en face de Wrangel comme en face de Mangin, tout de suite, on était « pris ». On sentait une personnalité absolument remarquable, émettrice d'on ne sait trop quel rayonnement qui subjuguait et conquérait. Les vrais chefs sont extrêmement rares. Wrangel, comme Mangin, en était un magnifique exemplaire.

Comme Mangin aussi, et la chose est plus rare encore, Wrangel n'était pas qu'un grand chef militaire. L'homme était complet, politique, diplomate, homme d'Etat même aux idées larges et réalistes.

Quand, avec ce charme que n'oublieront jamais ceux qui l'ont éprouvé, il contait sa magnifique et si triste aventure de Crimée, qu'il parlait du présent et qu'il augurait l'avenir, on était frappé de sa mesure, de son remarquable bon sens, de la hauteur inattendue de ses vues politiques et sociales. Aucun fanatisme du passé, mais un sens très aigu du possible et de l'adaptation des moyens à une fin.

Sans Lloyd George, qui décidément fut un des plus mauvais génies qu'ait connus l'Europe, et sans la France qui estima qu'un conflit avec l'Angleterre, ou plutôt avec Lloyd George, était alors un mal plus grand qu'un lâchage de Wrangel, celui-ci battait les rouges et sauvait l'Europe en la délivrant du bolchevisme...

Abandonné, sans armes et sans ressources, Wrangel devait succomber. On prétend que sa retraite de Crimée restera comme un modèle de stratégie et d'organisation.

L'armée Wrangel existe toujours. Ses 40,000 hommes sont disséminés un peu partout en Europe, travaillant pour vivre en attendant que sonne l'heure de la délivrance, plus exactement l'heure du travail direct pour la délivrance. Le grand espoir de ces hommes là était Wrangel. Et comme on les comprendait quand on connaissait quelque peu leur idole! Mangin aussi vous faisait dire : « Avec un pareil homme, tout est possible! ». Hélas! ce grand espoir n'est plus. Si la douleur de ses fidèles est extrême, tous ceux qui ont connu le beau et vaillant général le pleurent avec eux, et tous les amis de l'ordre doi-ent regretter la disparition prématurée de celui qu'on imaginait très bien refaisant la Russie.

Requiescat in pace!...

La collaboration ^{des} frères van Eyck dans le retable de l'« Adoration de l'Agneau »⁽¹⁾

Il rentre dans la profession de chaque historien d'art d'avoir une opinion particulière — sinon singulière, dans les deux sens du terme, — au sujet du retable de l'Agneau, de la même façon, à peu près, que chaque prétendu philosophe du Moyen âge y allait de son commentaire sur le livre des *Sentences*, de Pierre Lombard.

Aussi, quand j'ai eu l'honneur de me trouver invité à vous donner une conférence au Musée royal des Beaux-Arts d'Anvers et la faculté d'en choisir le sujet, j'ai tenu d'emblée à profiter de ce que ce musée expose une copie de l'intérieur du retable, pour saisir l'occasion de rendre publique, à mon tour, certaine façon de voir, dont je fais la confiance, dirais-je, depuis voilà dix-huit ans, à mes élèves de l'Institut supérieur des Beaux-Arts, et pour laquelle, finalement, je désire prendre date, étant donné qu'à ma grande surprise, et malgré qu'à moi, elle me paraisse le bon sens même, mon opinion personnelle ne concorde précisément avec aucune de la centaine d'opinions émises depuis plus de quatre siècles à propos de cette œuvre qui devient mystérieuse à force d'être étudiée.

Le choix de ce sujet m'est ainsi dicté par une convenance intéressée.

Mais, afin de le faire mieux agréer de vous et de vous rendre plus proche cette œuvre qui, évidemment, n'est pas seulement gantoise, mais d'ailleurs religieusement encyclique et artistiquement universelle, que je vous signale néanmoins, dans le but de flatter notre régionalisme anversoise, que celui qui commanda le polyptyque pour l'église Saint-Jean — depuis cathédrale Saint-Bavon — de Gand, l'échevin Judocus Vydt, avait tout au moins des attaches jusqu'à la Tête de Flandre.

Son père, le financier Nicolas Vydt, était haut bailli du pays de Waes; sa mère, van der Elst, portait le prénom d'Amalberge en honneur à Tamise et des deux neveux qu'il laissa comme héritiers, l'un, Jean Vilain, était seigneur de Burcht et de Zwyn-drecht. Lui-même fonda, à Beveren, un hôpital pour les pauvres, originairement desservi par les Trinitaires de la Merci, transformé en couvent des Wilhelmites et supprimé par Joseph II.

Ces petits renseignements locaux, futiles et anecdotiques, nous autorisent quelque peu à annexer la mémoire du donateur du retable de l'Agneau, de Josse Vydt, dans le ressort des Extensions anversoises.)

Nous voilà donc réunis devant la copie, exécutée sur toile, au XVII^e, peut-être même au XVI^e siècle, qui a vraisemblablement décoré la chapelle de l'hôtel de ville de Gand, et qui, mise en vente publique, en 1796, par les Français lors de leur occupation de Gand, et adjugée à certain sieur Charles Hisette, aboutit à cette paroi, après avoir passé par le marché anglais de la brocante. Reconnaissons, avec la tradition, que voilà la copie du plus beau tableau mobile de l'univers.

Déjà en 1494, un humaniste de Nuremberg, le médecin Jérôme Münzer, visitant Gand, s'en rendait compte et l'estimait : « *nobilissima tabula... cuius simile vix credo esse in mundo* (le plus noble

des tableaux... dont je ne crois guère qu'il y ait pareil au monde).

Ce sont presque les mêmes termes qu'emploiera le chroniqueur gantois van Waernewyck qui, non content d'affirmer, en 1560, que ce retable en vaut bien dix autres, le déclare, en 1562, si remarquable que dans toute l'Europe, à dire vrai, il n'est point possible d'en découvrir un qui l'égal.

Albert Dürer, lui-même, quand il le vit en 1521, signa avec enthousiasme : « *das ist ein überköstlich hoch verständig gemähl!* » (c'est une peinture inestimable et hautement intelligente).

Et Philippe II, qui en pleine Renaissance fut le premier collectionneur de Primitifs flamands, ne manqua pas de se procurer une copie par Coxie du polyptyque de Gand.

Vasari et Guiccardin propagèrent la réputation du chef-d'œuvre et van Mander rapporte, en 1604, qu'aux jours de grande fête, les seuls où le retable fut ouvert pour le public, il y avait une telle cohue qu'on pouvait difficilement approcher de l'autel et que la chapelle ne désemplissait pas de la journée. Les peintres jeunes et vieux y affluaient en même temps que les amateurs d'art, « ainsi que par un jour d'été, ajoute poétiquement van Mander, les abeilles et les mouches volent par essaims autour des corbeilles de figues ou de raisins. »

Il y a, en effet, bien des mouches qui ont bourdonné devant ce chef-d'œuvre.

Et, dans ce moment où je parle, il n'y a certes pas d'impertinence de ma part à rappeler la boutade que ce sont les tableaux qui entendent préférer le plus de bêtises.

Il faudrait, en tous cas, une bibliothèque des plus amples pour recueillir toutes celles qui ont été imprimées, rien qu'au sujet de l'attribution à Hubert ou à Jean van Eyck de la conception ou de l'exécution du retable de l'Agneau ou de la répartition entre eux de la conception ou de l'exécution de certaines de ses parties.

L'inscription latine de quatre vers, originairement apposée sur le cadre du bas des volets extérieurs, surpeinte depuis la fin du XVI^e siècle, partiellement déclassée en 1823, et confrontée avec une transcription approximative faite au XVI^e siècle dans un recueil d'inscriptions de de Huene, dit tout ce qu'on en sait. Sans entrer dans des ergotages de paléographie au sujet de quelques syllabes longues ou brèves effacées à fond sur le cadre, on peut à peu près se confier à la traduction suivante :

« Le peintre Hubert van Eyck, auquel personne n'a encore été trouvé supérieur, commença ce travail. Jean, son frère et son émule (ou « son second ») dans l'art, l'acheva à la prière (le termina, encouragé par les instances) de Judocus Vydt. Le 6 mai vous met en face de l'œuvre. »

(Le dernier vers est un chronogramme dont les lettres numériques indiquent l'année 1432.)

Il en résulte que c'est Hubert (et non Hubert et Jean) qui avait entrepris et commencé ce grand travail et que Josse Vydt intervint auprès de Jean afin que celui-ci le complétât ou le terminât.

Il apparaît, en outre, qu'Hubert, décédé depuis six ans, était encore qualifié — que ce fût par discrétion fraternelle ou autre-

(1) Texte cursif d'une conférence donnée le 15 avril 1928 au Musée royal des Beaux-Arts d'Anvers devant la copie du polyptyque.

ment — : « *major quo nemo reperitus* » (peintre qu'aucun autre n'a dépassé).

Mais cette inscription de 1432, le vrai titre authentique, n'a pas été respectée scrupuleusement ni par les écrivains anciens ni par les critiques modernes.

Et ici commencent les discordances et s'ouvre l'histoire des variations de la critique.

Pendant cent ans, la vérité s'obscurcit sans s'éteindre.

Le touriste de Nuremberg, en 1494, et le chanoine napolitain Antonio de Beatis, qui accompagne, en 1517, le cardinal Louis d'Aragon dans la visite de l'église, ne font allusion, l'un comme l'autre, qu'à un seul peintre mais savent et disent, le premier que l'auteur est enterré devant l'autel du retable (ce qui est à peu près le cas d'Hubert, inhumé dans la crypte sous la chapelle Vydt); le second que le peintre s'appelait Hubert (ou Robert?).

Mais, en 1559, l'erreur commence à souffler :

Philippe II a convoqué à Saint-Bavon un chapitre de la Toison d'or. Jean de Heere est chargé de la décoration de la cathédrale. Son fils, Lucas de Heere, âge de vingt-cinq ans, l'aide. Celui-ci est peintre, poète, archéologue, etc. Il tient à se faire valoir : il compose une ode de 136 vers qu'il transcrit sur une pancarte, qui sera posée devant le retable.

Hubert van Eyck n'avait jamais été peintre de la Cour et était mort pauvre; Jean, par contre, n'avait-il pas été le varlet de chambre et le peintre officiel de Philippe le Bon, dont Philippe II, trente-sixième comte de Flandre, était le successeur et le descendant.

Aussi est-ce, sans doute, à l'intention de Philippe II que le jeune Lucas de Heere soulignera le rôle de Jean van Eyck, et écrira :

« (Jean) le cadet, et pourtant le meilleur, qui termina toute l'œuvre... »

« Hubert prend le pas, comme par droit d'aïnesse.

« Il avait commencé l'œuvre selon sa coutume,

« Mais la mort, qui tout frappe, arrêta son dessein. »

Et, dans le titre de cette ode, Lucas de Heere, purement et simplement, rapportera tout à Jean :

« Eloge de l'œuvre que l'on voit dans la chapelle Saint-Jean

« Peinture faite par le maître que l'on nomme Jean,

« Qui naquit à Maeseyck, à bon droit l'Apelle flamand. »

Et je me demande si ce ne serait pas précisément à l'occasion de cette mise en valeur du retable en vue de la visite de Philippe II, que le décorateur a trouvé opportun de repeindre le cadre et de faire disparaître sous une couche d'enduit vert uniforme, l'inscription de 1432, devenue superflue en présence de la nouvelle pancarte lyrique.

Et, désormais, la pancarte restée affichée opère sur les visiteurs et la renommée met Jean en tête ou même ne reconnaît plus que lui.

En 1562, l'ami de Lucas de Heere, le chroniqueur gantois Van Waernewyck se bornera à dire : « Le maître (du retable) s'appelait Jean van Eyck, de Maeseyck... En un temps grossier, Dieu nous envoya ce grand artiste. »

En 1568, Guiccardin, dans sa *Description de tout le pays Bas*, relègue Hubert au rôle de collaborateur de Jean : « Jean mourut en grand honneur; Hubert, son frère, l'a secondé en cette science, lequel vivoit et peindoit continuellement sur les mêmes ouvrages avec le frère. »

Opmeerns, décédé en 1595, écrit, dans son *Opus chronographicum orbis universi* : « Œuvre de Jean van Eyck est le tableau dénommé *Agnus Dei*, dans l'église Saint-Jean, à Gand. »

En 1604, l'élève de Lucas de Heere, Carel van Mander, dans son célèbre *Livre des Peintres*, alourdit l'opinion de son maître : « Les deux frères peignirent ensemble ou isolément plusieurs belles œuvres... La plus considérable est le retable de Saint-Jean... On dit que, commencé par Hubert, il fut ensuite achevé par Jean. Je pense, au contraire, que, dès le début, les deux frères travaillèrent ensemble. »

Et, dès lors, ce concept stupide du travail en commun des deux frères jusqu'à la mort de l'aîné devint classique.

Grâce à la disparition de l'inscription de 1432, ce sera là dorénavant la tradition pour tous les vulgarisateurs, du XVIII^e et du XIX^e siècle, pour J.-B. Descamps, pour Alfred Michiels, etc.

Pour ceux-là, Hubert et Jean ont pensé ensemble, comme on chante en chœur, et peint ensemble le retable comme deux badigeonneurs qui, coude à coude, enduisent une muraille.

Par réaction contre cette vue par trop simpliste, l'esprit critique commença, il y a un siècle, à s'exercer sur le polyptyque. Et, dès 1822, Gustave Waagen ouvre cette comptabilité sur deux colonnes, répartissant entre Hubert et Jean, tels et tels éléments de l'œuvre. Comptabilité qui subit depuis lors, de jour en jour, des ratures et des transferts, et qui n'est pas clôturée.

Waagen opéra de la façon distributive la plus élémentaire : Toute la partie supérieure (Dieu le Père, Marie, Jean-Baptiste; Anges chanteurs et musiciens; Adam et Eve) est d'Hubert. Quant à la partie inférieure, Waagen la partage équitablement entre les deux frères : le côté droit subjectif : moitié du panneau central et volets mitoyens des Ermites et Pèlerins, à Hubert; et le côté gauche : moitié du panneau central et volets des Chevaliers et Juges, à Jean.

Désormais A.-J. Wauters, Karl Voll, James Weale et Durand-Gréville vont être à peu près les seuls à exprimer des opinions non complexes :

En 1883, A.-J. Wauters estimait qu'Hubert avait ébauché tout le polyptyque, mais que c'était Jean qui l'avait entièrement peint. Ce qui fut également l'avis de Voll, quoique après 1900.

Mais, en 1902, James Weale pense qu'Hubert a conçu et exécuté tout le retable, sauf les quatre volets supérieurs intérieurs : les Anges chanteurs et musiciens et Adam et Eve.

Opinion partagée, en 1910, par Durand-Gréville, à un point près, qu'il attribue en plus à Hubert le volet des Anges musiciens.

Aussi, en 1913, A.-J. Wauters se déjuge pour adopter à peu près la même opinion, mais moins concrète, en déclarant d'une façon générale qu'Hubert est vraiment l'auteur du retable qui, lors de son décès, devait se trouver très près d'être achevé.

Mais, vers 1900 surtout, les critiques scientifiques commencent à compliquer le problème et à prétendre, par l'analyse de détails archéologiques et l'étude de la végétation, comme par l'examen technique des procédés : formes plastiques, poses, couleurs, etc., potivoir justifier l'attribution à Hubert ou à Jean non plus seulement de tel ou tel panneau, mais de tels ou tels partie ou élément dans un panneau.

Disons, sans entrer dans d'infinies nuances, que :

En 1898, Kämmerer alloue à Hubert la conception de l'ensemble et l'exécution des trois grandes figures de Dieu le Père, Marie et Jean-Baptiste, ainsi que d'une partie du panneau de l'Adoration de l'Agneau.

En 1899, Otto Seeck reconnaît à Hubert tout l'intérieur du retable, sauf l'Adam et l'Eve, une partie du paysage et les figures du volet des Pèlerins, les deux figures de femmes : Madeleine et Marie l'Egyptienne, du volet des Ermites et le chevalier barbu du volet des Juges.

En 1903, Alfred Marks attribue à Jean les Anges chanteurs et musiciens et tous les fonds de paysage.

En 1904, Max Dvorak donne à Hubert les trois grandes figures de Dieu le Père, Marie et Jean-Baptiste et le panneau central de l'Adoration sauf le fond du paysage et quelques-uns des anges; et à Jean, l'Adam et l'Eve et les volets des Chevaliers et des Ermites.

Pierens-Gevaert, en 1905, dans sa *Renaissance septentrionale*, et, en 1909, dans ses *Primitifs flamands*, estimait que toute la zone inférieure du retable ouvert, c'est-à-dire le panneau central de l'Adoration et les quatre volets des Chevaliers, Juges, Ermites et Pèlerins, était d'Hubert, sauf la plus grande partie du paysage. Hubert aurait également conçu les trois grandes figures du haut : Dieu le Père, Marie et Jean-Baptiste, que Jean aurait achevées.

Pèlerinage à Lourdes départ le 27 mai

Pèlerinage à Rome départ le 6 mai 1928

Inscription et renseignements : M. EDGARD DUMOULIN, 147, BOULEVARD ADOLPHE MAX 147, BRUXELLES

Tout le reste serait de Jean, c'est-à-dire à l'intérieur : les Anges chanteurs et musiciens ainsi que l'Adam et l'Eve, et tout l'extérieur.

Mais, impressionné par l'appareil érudit et le byzantinisme hypercritique de Dvorak, qu'il a relu entretemps, Fierens-Gevaert, dans le tome I de l'*Histoire de la Peinture flamande*, qui, un an après son décès, vient de paraître pieusement en décembre dernier, en est venu à raffiner sur son opinion de 1905 et aboutit à croire qu'Hubert a peint les trois grandes figures : Dieu le Père, Marie et Jean-Baptiste et, peut-être, les deux petits demi-tympanes en grisaille représentant Caïn et Abel, qu'Hubert avait fourni les cartons des volets d'Adam et d'Eve, et des Anges chanteurs et musiciens, mais que Jean les a interprétés et peints : qu'Hubert avait commencé le panneau central de l'Adoration mais que Jean y a introduit les deux groupes de martyrs et vierges à l'arrière, les fleurs, les édifices du fond et certains massifs d'arbres ; qu'enfin, Jean seul a conçu et exécuté les quatre volets inférieurs des Chevaliers et Juges, Ermites et Pèlerins.

C'est là le dernier mot en date de la critique. L'analyse a abouti à la décomposition.

Pour en arriver à ce fin du fin, certains critiques se sont notamment fondés sur ce qu'il n'est pas connu qu'Hubert ait jamais fait d'autre déplacement que, sans doute, celui de la Meuse à l'Escaut, de Maeseyk à Gand, tandis qu'il est avéré que Jean accompagna, en 1428-29, à la Cour de Portugal, l'ambassade chargée de demander la main de l'infante Isabelle pour Philippe le Bon, veuf. Dès lors, c'est Jean qui a pu voir de ses yeux des cyprès, des pins, des palmiers, des oliviers, des orangers...

Aussitôt les congressistes en redingote se sont vautrés dans la pelouse de l'Adoration de l'Agneau pour chercher à découvrir si les palmettes, les fameuses *chamocrops humilis* y étaient ou non scrupuleusement reproduites. Pendant ce temps, d'autres « montaient à l'arbre » et en rapportaient cette découverte que les régimes du dattier du volet des Pèlerins, au lieu de pendre en grappes y pendaient en chapelets.

D'autres experts travaillaient à la loupe. M. Six publiait, en 1904, dans la *Gazette des Beaux-Arts*, un article dont le titre est bien symptomatique des préoccupations et des procédés d'investigation de l'école, communication intitulée : « A propos d'un « repentir » d'Hubert van Eyck », c'est-à-dire à propos de la trace d'un premier trait que l'artiste a redressé, et tous les connaisseurs à la page se transmettaient la sensationnelle confiance que sur le volet des « Chevaliers », par exemple, le second cheval, le blanc, accuse deux retouches : la bride orfèvrée a été descendue et le dessin des pattes a été recouffé.

Grammatici certant...

M. Dvorak, dont la formidable étude, publiée en 1904, dans le *Jahrbuch der Kunsthistorischen Sammlungen des Allerhöchsten Kaiserhauses*, de Vienne, reparait encore en 1925 sous le même titre décevant : *Das Rätsel der Kunst der Brüder van Eyck* (l'Enigme de l'art des frères van Eyck), se rendait compte lui-même de la subtilité de toute sa casuistique et, dans un moment de présence d'esprit, il invite quelque part son lecteur à ne pas secouer la tête devant certaine interprétation qui semble, confesse-t-il, entendre pousser l'herbe.

Le vieux James Weale restait ahuri devant cette Babel de la confusion, et après avoir consacré cinquante et un ans à publier articles, brochures et livres sur la question des van Eyck, il fait en 1912, dans les *Annales de la Société d'Emulation*, de Bruges, cette déclaration solennelle et désabusée :

« J'ai constaté que, depuis quatre-vingt dix ans, malgré les milliers de pages que les critiques de tous pays ont consacrées à cette question (qui est celle de distinguer la part de chacun des frères dans l'exécution du polyptyque), on est aussi loin de la résoudre qu'on l'était avant qu'on eût écrit un seul mot à ce sujet. Le résultat des efforts de tous ceux qui s'en sont occupés est absolument nul. Il me semble même, ajoute Weale, que toutes ces opinions contradictoires, fondées sur des hypothèses, tendent à léter du discrédit sur la critique. »

Après pareil avertissement sévère de la part d'un savant consciencieux qui a passé toute sa vie dans la méditation de l'œuvre des van Eyck, il doit paraître présomptueux et téméraire de ma part d'aborder à mon tour le Sphinx.

J'ai néanmoins le courage d'affirmer candidement et sans hésitation :

Que le polyptyque de Gand est nettement constitué de deux parties distinctes et indépendantes :

1^o L'une qui est toute la zone inférieure du polyptyque ouvert, c'est-à-dire le panneau central avec les quatre volets dits des Chevaliers du Christ, des Juges intègres, des Ermites et des Pèlerins ;

2^o L'autre qui est tout le reste du polyptyque.

Si cette constatation arrive à se vérifier, elle impliquera qu'il y eut dans l'élaboration de l'œuvre, telle qu'elle fut inaugurée en 1432, deux interventions successives et isolées. Il en découlera accessoirement que l'inventeur de la zone inférieure est Hubert van Eyck et que l'adjonction de toutes les annexes en dehors de la zone inférieure ne fut plus son fait.

Ces conséquences éventuelles s'imposent.

Car, si un écrivain pour exécuter une composition littéraire, qui est successive, déroule chronologiquement les faits ou logiquement les idées, un peintre, au contraire, pour réaliser une composition plastique, qui est simultanée, doit établir d'emblée le motif dominant autour duquel se rangeront les éléments accessoires.

Ainsi, le compositeur du retable de Gand, s'imposant le thème dit de l'Adoration de l'Agneau, n'a pu commencer rationnellement qu'en entreprenant le sujet central et n'a pas dû commettre l'anomalie et l'imprudence de débiter par un fronton ou d'entamer un volet excentrique, sans savoir où il allait.

C'est dire que le premier artiste a commencé par concevoir le panneau central de l'Adoration de l'Agneau et, qu'en même temps que ce panneau central, il a dû avoir en vue les quatre volets sur lesquels il rejetait partie de la figuration requise. Et que, puisque le polyptyque contient en outre d'autres éléments, ceux-ci ne seront plus de lui à partir du moment où ils ne s'accordent plus avec le panneau par lequel le premier artiste a commencé.

S'il en résulte, au surplus, que, dès lors, l'artiste qui a composé le panneau central et les quatre volets inférieurs s'appelle Hubert van Eyck et celui qui a ajouté à cette composition les autres membres du polyptyque s'appelle Jean van Eyck, on me fera l'honneur de croire que cela m'est profondément indifférent.

Si la recherche, en effet, n'avait que cet enjeu purement historique, la solution me paraîtrait aussi oiseuse que celle d'un certain nombre de questions, sans portée ni conséquence, autour desquelles des érudits ont parfois le loisir de se disputer : à savoir, par exemple, à quelle heure a commencé une bataille ou de quelle maladie est effectivement mort Louis XIV. Le nez de Cléopâtre ne m'intéresse qu'autant que la face du monde en soit changée.

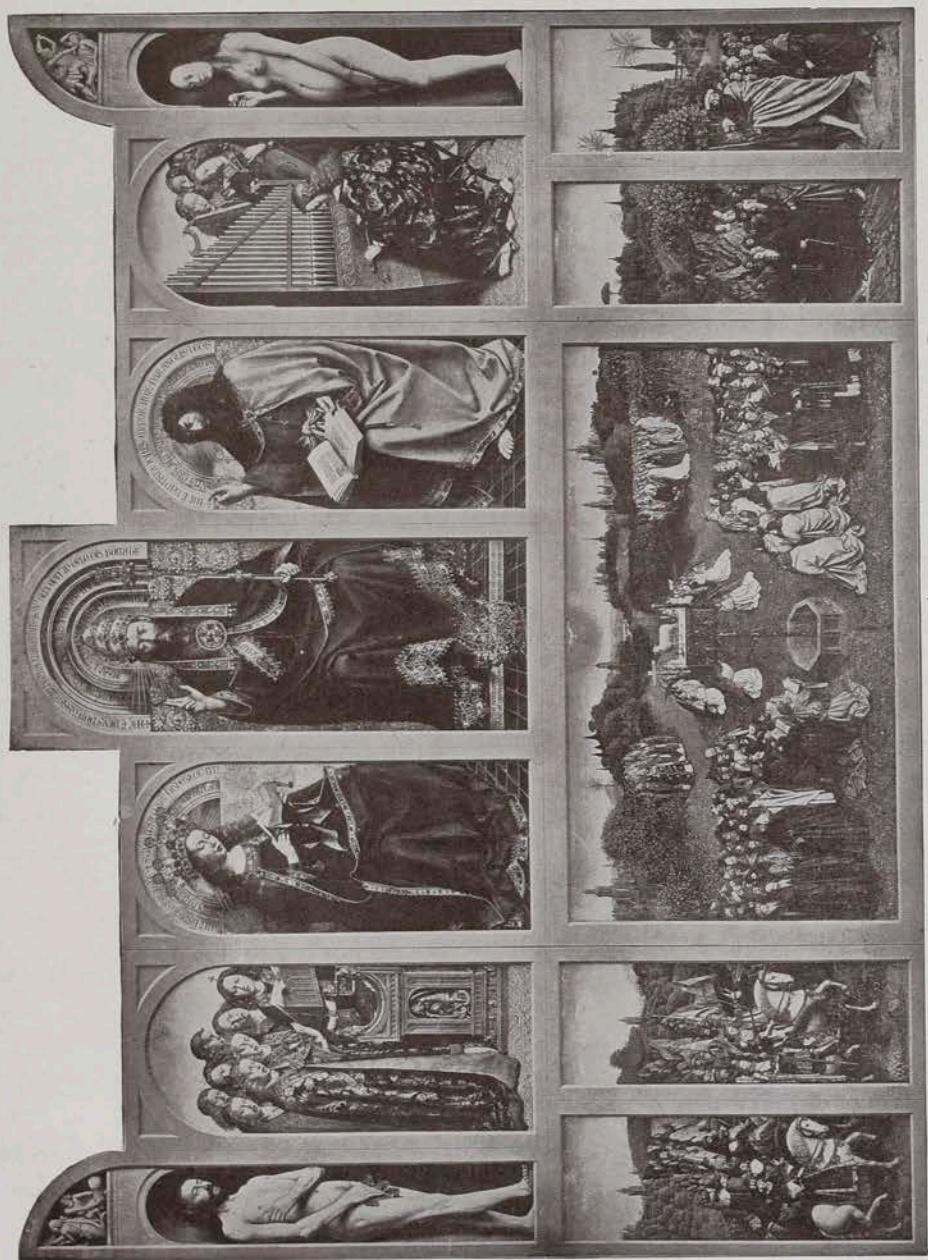
La répartition du retable entre Hubert et Jean van Eyck doit n'être considérée que comme un problème de répartition entre X et Y. Et ce problème, je ne m'y attache, que parce que c'est tout celui de l'inspiration et de la composition d'une œuvre d'art qui en vaut éminemment la peine, et par elle, d'ailleurs, de toute œuvre d'art.

Et ma position une fois prise, je consentirais volontiers, dans le concret, à admettre que Jean a pu retoucher, en les naturalisant, certains détails de la figuration ou du paysage de l'Adoration de l'Agneau, zone inférieure, conçue et exécutée par Hubert, et même que Jean, qui, lors du partage avec son frère Lambert de la maigre succession d'Hubert, avait préempté tout le fonds professionnel d'atelier : tableaux inachevés, dessins, esquisses, couleurs, etc., a pu se servir dans l'exécution de ses annexes à l'Adoration de l'Agneau, par exemple, dans les trois grandes figures de Dieu le Père, Marie et Jean-Baptiste, qui accusent partiellement de l'archaïsme et dénotent des analogies avec les *Heures* de Turin-Milan-Rotschild, — ou aussi dans l'*Annunciation* des volets extérieurs, a pu se servir, dis-je, de préparations d'Hubert non destinées par celui-ci au retable de l'Agneau.

Mais ce sont là détails accessoires et, au surplus, questions techniques qu'il n'est pas possible d'approfondir et d'élucider sur la copie d'Anvers.

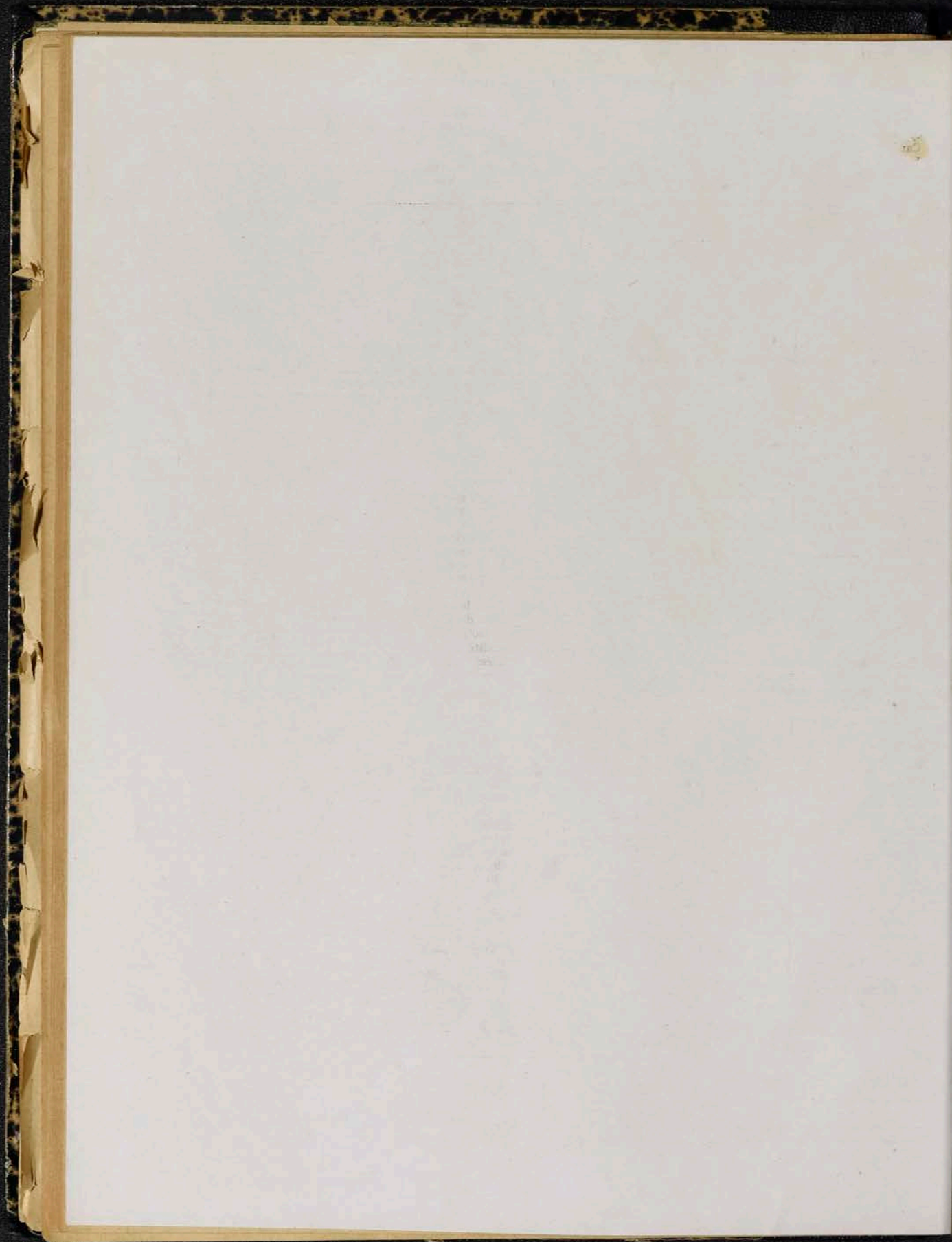
Tandis que celle-ci me suffit pour la démonstration de ma thèse, mettons de mon hypothèse.

Profitons donc de ce tête-à-tête avec le plus beau tableau du monde.



Supplément à la Revue catholique des idées et des faits
 No 5 du vendredi 27 avril 1928

Cliché de la Maison Van Oost



D'emblée, je suis obligé d'apercevoir, si je considère tout le polyptyque ouvert, que ce chef-d'œuvre est raté. — il n'est pas un.

La zone inférieure — panneau et volets — développe, elle, un spectacle continu et un scénario complet, expose une composition homogène et un ensemble harmonieux, forme spirituellement et matériellement un tout accompli à quoi rien ne manque et où rien n'abonde, et constitue à suffisance le retable, proprement dit, de l'Adoration de l'Agneau.

Mais cette Adoration de l'Agneau proprement dite ne se relie d'aucune façon à la zone supérieure du polyptyque, dont les membres, sont, en outre, disparates entre eux.

Expliquons-nous :

I. — La zone inférieure est d'inspiration idéaliste, la zone supérieure est de rendu réaliste.

L'autel de l'Agneau apocalyptique, au bas duquel sourd la Fontaine de Vie est dressé dans le Paradis réouvert. Une guirlande d'anges l'entoure. Les martyrs et les vierges débouchent des bosquets élyséens pour venir acclamer l'Agneau de leurs palmes. Se groupent et arrivent pour participer au triomphe, d'une part, tous les héros de l'Eglise : apôtres ; confesseurs, en rangs hiérarchiques ; ermites et pèlerins ; d'autre part, les appelés en dehors des ordres de l'Eglise : prophètes de l'ancienne Loi ; interprètes de la sagesse antique et représentants des nations exotiques ; pouvoirs séculiers. C'est la descente du ciel et l'inauguration du règne de la Grâce.

Pareil thème iconographique — que je compte analyser prochainement — est à ce moment absolument inédit.

S'inspirant du texte de la vision de saint Jean l'Évangéliste, le peintre ne tend nullement à le suivre ni à l'illustrer. Cette apo théose céleste de l'ineffable Monstre aux sept cornes et aux sept yeux de la Révélation, il la transpose en une cérémonie qui tient de l'office liturgique et du mystère théâtral, celle de la bénédiction d'un agneau vivant le jour de Pâques, et il appelle pour y prendre part, non pas les vingt-quatre vieillards de l'Apocalypse, mais l'hérarchie des élus, telle qu'elle est dénombrée dans le *Te Deum*, dans les deux hymnes des VIII^e et IX^e siècles, *Jesu salvator saeculi* et *Christe, Redemptor omnium*, appliquées à ce moment à la fête de Toussaint, et parmi ces élus, il choisit les saints dénommés dans les litanies pour lors en usage en Flandre.

Cette mise en scène complexe, qu'elle soit le fait du peintre ou d'un idéateur ou librettiste, est strictement nouvelle et rigoureusement sans précédent.

Ce fut ignorance et erreur, de la part d'A.-J. Wauters, d'écrire que le peintre « non seulement se servit d'une donnée des plus familières aux artistes du Moyen âge, mais encore ne sortit guère de la formule adoptée pour sa figuration, aussi bien par les miniaturistes et les graveurs que par les sculpteurs et les tapisseries. »

Bien au contraire, la conception d'Hubert van Eyck déborde complètement les formules des miniaturistes carolingiens, hispano-gascons et anglo-normands, illustrateurs de l'Apocalypse et ne ressemble plus en rien à la timide figuration des tentures de l'Apocalypse d'Angers.

Nous sommes ici en présence, certainement, d'un effort intellectuel individuel, d'une association non connue d'idées et d'images, d'une invention mystique imprévue, pour tout dire, d'une création spirituelle, d'une inspiration poétique, d'un coup d'aile.

En regard de cette sublime épopée du bas, la Cour céleste de la zone supérieure paraît bien terre à terre. Les anges y sont aptères, Marie et Jean-Baptiste sont des modèles humains et le Dieu des dieux est loin de planer dans l'infini.

La peinture du bas est une symphonie et un chant bien liés ; celle du haut est un choix de morceaux d'analyse.

Le bas est écrit en vers lyriques, le haut est continué en prose naturaliste.

Cet ensemble discordant se présente comme le serait la *Divine Comédie* de Dante, augmentée de la *Cathédrale*, de Joris-Karl Huysmans.

Qu'on m'entende bien. La question n'est pas ici de savoir si la technique du poète Hubert est, telle quelle, plus parfaite ou moins parfaite que la technique du prosateur Jean.

Nous savons tous et reconnaissons qu'en tant qu'artisan, Jean van Eyck est le plus fidèle dessinateur et le plus beau peintre qui soit. Certes, l'Adam et l'Eve sont des exemples, et les premiers,

de scrupuleux modelé ; les manteaux de Dieu le Père, de Marie et Jean-Baptiste sont des surfaces d'éclatante couleur et il est admis qu'on entend les notes sortir de la bouche des anges chanteurs.

Mais tout cela est strictement de l'observation et du rendu.

Dieu le Père, Marie et Jean-Baptiste sont des personnages qui posent ; les anges musiciens et chanteurs apparaissent comme des fillettes du catéchisme affublées de somptueuses chapes dans la sacristie ; Adam et Eve ont été minutieusement délinés par le portraitiste aigu qui a dressé la carte des rides du chanoine van de Pael, par le terrible clinicien qui sondait les tares de l'Homme à l'œillet.

Mais nous ne sommes plus là dans les abîmes subconscients de l'inspiration ni dans les nuages de la poésie.

James Weale avait déjà judicieusement deviné et entrevu la dualité de conception du polyptyque, l'une idéaliste, l'autre réaliste — et il n'en fut loué que par Durand-Gréville. — mais Weale, trop timide devant l'objet, en l'absence de textes, n'est pas allé jusqu'au bout de son diagnostic. Aussi s'est-il borné à taxer de réalisme seulement les volets d'Adam et d'Eve et ceux des Anges chanteurs et musiciens.

A cette discordance d'inspiration idéaliste et de rendu réaliste, je tiens à ajouter quelques critères supplémentaires pour renforcer mon opinion.

* * *

II. — Tandis que la composition du bas est dynamique, celle du haut reste statique.

L'Adoration de l'Agneau est racontée en style narratif, dans la langue des frères de Limbourg, celle de Gozzoli, Carpaccio et Pinturricchio, celle de Watteau. C'est un récit, c'est de l'action, du mouvement ; c'est un cortège, une cavalcade, du rythme, du balancement, du cliquetis ; c'est la Toussaint en marche ; c'est un mystère qui se joue, c'est un office qui se célèbre, c'est le Ballet divin.

Dans le haut, au contraire, Dieu le Père, Marie, Jean-Baptiste, décrits dans le style de Cimabue ou d'Ingres, sont enfoncés dans leur isolement et ne concourent à aucune activité. C'est tout placidité et repos. Ce sont motifs sur place et figures passives, traitées pour elles-mêmes, comme des portraits dans l'absolu, des entités, et, pour tout dire, des vivants en nature morte.

* * *

III. — Il n'y a aucune proportion, aucun rapport de dimension entre le bas et le haut.

L'échelle est différente.

Elle ne l'est pas seulement relativement en considération de l'ensemble, en ce sens que le registre du haut est écrit en grands caractères alors que celui du bas l'est en petit texte, et que les figures du haut sont gigantesques par rapport aux personnages du bas, ce qui fait que le retable de l'Adoration de l'Agneau proprement dit paraît une miniature agrandie écrasée sous de colossales figures de fresque décorative.

Mais l'échelle est encore différente absolument parlant, en ce sens que les groupes du bas sont de proportions réduites dans leur propre milieu, dans leur plan, comme le sont, par exemple les personnages des gravures de Saint-Aubin ; tandis que les figures du haut occupent et remplissent et combent leur champ comme le font par exemple les personnages de style monumental des mosaïques du VI^e siècle. Et, en effet, dans le bas deux cents personnages évoluent à l'air libre et dans le haut les figures et groupes se trouvent bloqués dans quelques mètres cubes d'espace.

Le tout avec cette conséquence, comme dans la paradoxale architecture du palais des Doges, que les vides sont en dessous et les pleins au dessus, le massif en haut et le léger en bas, le solide en l'air et l'aérien par terre, et qu'ainsi la pesanteur se trouve renversée.

* * *

IV. — Il n'y a aucune liaison entre les éléments de la zone supérieure entre eux et il n'y a aucune cohésion, aucun raccord entre le registre du haut et l'Adoration de l'Agneau du bas.

Tandis que le panneau central et les quatre volets du bas s'étendent en un scénario qui se tient les coudes entre les portants d'un paysage continu, il n'y a dans le haut aucune tentative de relier les anges chanteurs et musiciens au divin trio, à tel point que les carrelages du céleste parvis ne se rejoignent même pas.

Quant à Adam et Eve, qui ne sont ni sur terre ni au ciel, mais dans des niches abstraites et qui ne se rattachent à rien, le moins qu'on en puisse dire c'est que dans l'ensemble de ce polyptyque, ils sont restés en l'air, qu'en un mot, ils ne sont nulle part.

Tandis que la composition du bas forme un tout indissoluble logique et harmonieux, les éléments du haut demeurent autonomes et cloisonnés dans des compartiments sans communication.

De haut en bas, la jonction ne se fait pas non plus.

Ce n'est pas sur la modeste colombe du Saint-Esprit que le spectateur peut compter pour amener la liaison matérielle entre le Père et le Fils Agneau.

L'Adoration de l'Agneau se passe sur terre, tout au moins sur le sol.

La Déesis byzantine et les chœurs des anges chanteurs et musiciens sont sensés être situés dans les cieux.

Mais c'est sur terre que le ciel s'est effectivement ouvert. Et le ciel même est devenu un rez-de-chaussée dallé de céramique.

Le Paradis retrouvé du bas est conçu par le trouvère, le poète idéaliste Hubert. Le ciel terre à terre du haut est dans les moyens du technicien indépassable, mais compositeur maladroit et borné que resta toujours Jean.

Le retable inférieur de l'Adoration de l'Agneau proprement dite était complet et suffisant.

Si Hubert continuant à vivre avait eu l'obligation ou l'intention de l'étendre, il l'eût fait, sans doute, de telle sorte que la fête inférieure du Paradis terrestre réouvert pour la célébration du Triomphe de l'Agneau ne fût qu'un écho et un reflet de l'apothéose du haut à travers les nuées des cieux dans le giroïement des neuf chœurs en arc en ciel parmi l'équilibre des sphères.

Hubert mort, Jean van Eyck n'a pas continué ni achevé l'œuvre d'Hubert. Il l'a complétée et sa façon de la compléter a été d'y ajouter du sien. Ce qu'il y a ajouté, ce sont de prodigieux morceaux de peinture qui ont définitivement compromis l'inspiration originaire de l'œuvre d'art.

* * *

J'ai pensé que c'est cela qui pouvait être dit, et je m'étonne que, parmi tout ce qui a été dit, il n'y a que cela qui ne l'ait pas été jusqu'à ce jour.

Mais il en est des critiques, comme de ces médecins spécialistes qui s'absorbent à ce point sur un organe qu'ils négligent d'observer le composé humain dans son intégralité.

A force d'ergoter sur des repeints et de faire de la botanique, à force de travailler sur des photographies fragmentaires, à force de disputer sur des commentaires de commentaires, il me semble que, devenus ressassateur et myope, plus aucun historien d'art n'ait songé à regarder le polyptyque en face et dans son ensemble.

C'est ce que je vous engage à faire avec simplicité, comme si c'était la première fois que vous preniez contact avec l'œuvre, et j'ai confiance qu'ainsi, à l'insu des milliers de pages écrites à ce sujet et à l'abri de toute vaine pédanterie et affectation d'érudition, le départ se fera spontanément, naturellement et logiquement, dans votre esprit entre ce qui fut conçu et ce qui a été réalisé, entre ce que l'œuvre devrait représenter et ce qu'elle montre, entre ce qui fut inventé par Hubert van Eyck et ce qui fut ajouté par Jean.

EDMOND DE BRUYN.

Le centenaire de Schubert

1828-1928

De nos jours, on médite beaucoup du romantisme et nous n'en ferons pas l'apologie pour autant que l'on considère le romantisme comme une doctrine inconsistante, trahissant le déséquilibre des facultés de l'homme au profit de l'imagination et de la sensibilité et au détriment de la raison. On sait assez les ravages qu'a causés et que cause encore cette maladie de l'esprit inoculée à l'Europe par Jean-Jacques.

Mais toute erreur contient des parcelles de vérité; un mouvement d'idées néfastes peut entraîner quelque bien. Qui nierait le bel appoint du romantisme dans tous les domaines de l'art? et quelle somme de beauté nous ont donnée à profusion Schubert, Berlioz, Schumann, Chopin, Victor Hugo, Lamartine, Vigny, Delacroix, Wagner!...

Sans doute, il y a des tares et des insuffisances chez ces beaux génies, surtout chez les poètes, quand ils vaticinent et émettent des théories qui, aujourd'hui, nous semblent bien faibles. Heureusement, la musique ne fait pas de belles théories et elle s'accorde fort bien de l'étalage — même indiscret — des passions de l'âme mis à la mode par le romantisme; de même le sentiment des beautés de la nature, souvent si exquis dans cette école, a eu une heureuse influence sur toute cette génération de musiciens. Cette influence fut surtout sensible sur le plus candide, le plus naïf et certes l'un des plus séduisants parmi ces romantiques; je veux parler de Franz Schubert, mort il y a cent ans, le 19 novembre 1828.

Quelle trace pourtant peut laisser dans l'art européen un petit Viennois un peu épais, portant lunettes, qui débute comme instituteur, puis, entraîné par le démon de la musique — à peine sorti de l'enfance — met au monde ces deux chefs-d'œuvre immortels *Le Roi des aulnes* et *Marguerite au rouet*, jette aux quatre vents du ciel six cents mélodies, d'innombrables œuvres chorales, de musique de chambre et d'orchestre, et meurt — un an après Beethoven — âgé de trente et un ans!

Schubert est un des rares artistes qui doivent tout à son inspiration, à son génie. Même sa technique, très sûre quoique relâchée, semble être un produit spontané. S'il a été un grand travailleur, c'est par la quantité fantastique de ses œuvres et non par le soin qu'il y mettait. S'il avait discipliné et canalisé son génie, peut-être eût-il dépassé Beethoven lui-même. Mais ne discutons pas sur des hypothèses: prenons l'œuvre telle que l'artiste l'a faite et laissons les possibilités inconnues. Or, c'est précisément dans le *lied* que Schubert a le mieux donné sa mesure, dans ce genre qui — pour survivre à son auteur — demande avant tout de l'inspiration, celle-ci pouvant à la rigueur remplacer les lacunes du métier.

Et le vieux fonds de romantisme qui — malgré le bruit des jasz, de la musique polytonale et percutante, du sifflement des sirènes et du ronflement des avions — dort au fond de l'âme des gens de ma génération, ce vieux fonds s'émeut doucement à l'évocation du *Voyage d'hiver*, de la *Belle Meunière*, de ses amours tranquilles et pastorales, du moulin près du vieux tilleul, des grelots de la diligence, de toute cette nature si claire, si simple que nos voies ferrées, notre industrie, nos barrages de rivière n'avaient pas encore violée.

Mais Schubert sait être grand, et dans le *lied* nul ne fut plus grand que lui. L'admirable poète qu'était Schumann nous émeut parfois plus profondément; Fauré, le grand maître du *lied* français,

nous donne des sensations infiniment plus raffinées, mieux en rapport avec nos tempéraments modernes, mais aucun n'atteint à la sombre grandeur et au dramatique poignant de certaines mélodies de Schubert. A ce point de vue, je ne sais personne qui ait égalé l'auteur du *Doppelgänger*. En ce domaine du *lied*, Schubert dépasse de loin Beethoven et à cause de cela même, on est tenté de négliger le reste de son immense production.

Soyons plus justes : les huit symphonies, les trios, quatuors, sonates et autres œuvres renferment les plus grandes beautés, malheureusement — et trop souvent — noyées dans de fastidieuses redites et une intarissable prolixité, le contrôle faisant défaut, les passages médiocres y voisinent avec d'incomparables fleurs mélodiques aux géniales modulations. C'est avec raison pourtant que la *Symphonie inachevée* jouit d'une vogue constante, car elle est d'une qualité d'inspiration rare, sans tomber dans les redites.

Pour en revenir au *lied*, on ne pourrait assez déplorer que le public de langue française ne connaisse de Schubert qu'un nombre très restreint de mélodies, sélection (bien faite d'ailleurs) due aux premiers éditeurs français. Les textes malheureusement n'étaient que des paroles banales n'ayant qu'une très vague parenté avec les admirables poésies mises en musique par Schubert.

Aujourd'hui, il existe de meilleures éditions presque complètes pourvues d'un texte plus fidèle. Si quelques morceaux, genre romance, ont un parfum trop suranné, bon nombre d'entre eux défient le temps et les changements de la mode. Ce sont des monuments immortels qui placent leur auteur au rang des grands musiciens du XIX^e siècle.

JOSEPH RYELANDE.

Saint Philippe Néri⁽¹⁾

MON CHER AMI,

Lorsque vous m'avez fait l'honneur de me demander quelques pages de préface pour votre vie de saint Philippe Néri, que de souvenirs se sont levés dans mon esprit!

Le votre d'abord et celui de ce charmant et héroïque ami qui devait être l'unique auteur de cette biographie, l'abbé Louis Ponnelle.

Tous deux, vous étiez dans la fleur de votre jeunesse ecclésiastique, embaumée des parfums de Rome, où vous veniez de passer de délicieuses années. L'Italie était pour vous deux la terre enchantée, où tout se réunit pour éveiller et remplir une âme ouverte aux belles choses, la nature, l'art, la religion. De l'Italie, vous aviez tout compris et vous aviez tout aimé. Je ne sais quel souffle de la Renaissance se mêlait à votre façon même de concevoir et de goûter la vie spirituelle.

Et vous arriviez dans notre modeste maison d'études de l'Oratoire de France, en ce temps sévère où les mesures prises contre les congrégations religieuses nous avaient obligés à la transformer en une sorte d'hôtellerie, déclarée comme telle à la Préfecture de police. Les hôtes pourtant, ecclésiastiques et laïques, étaient triés sur le volet. Les chambres n'étaient ni grandes, ni belles. Mais les clercs qui les habitaient, jeunes et vieux, avaient une égale passion des choses de l'esprit, tous aimaient Dieu, Jésus-Christ, l'Eglise et, dans un parfait désintéressement, ne songeaient qu'à les servir du mieux qu'ils pourraient.

(1) Lettre-préface à une vie de *saint Philippe Néri*, par Louis PONSSELLE et Louis BOURDET que publie la librairie Bloud et Gay à Paris, œuvre magistrale et que voudront lire tous ceux qui s'intéressent à la grande figure qui a dominé la société romaine du XVI^e siècle. Nous devons à l'extrême obligeance de S. G. Mgr Baudrillard de pouvoir publier cette préface à un livre qui fait le plus grand honneur à l'Oratoire de France.

L'Oratoire de France, ai-je dit, donc l'Oratoire avec les traditions, atténuées sans doute, les traditions pourtant de l'Oratoire du XVII^e siècle, parmi celles-ci, une manière grave et austère d'entendre la vie surnaturelle, voire une défiance toujours en éveil à l'égard de la nature. Vous vous incliniez avec courtoisie devant les Bérulle, les Condren, les Bourgoing, les Senault, les Sainte-Marthe, les La Tour, mais il était facile de deviner que par delà les pères du vieil Oratoire de France, votre sympathie se tournait plus spontanée, plus cordiale, vers le grand-père italien : plus que le cardinal de Bérulle, saint Philippe était votre homme. Nous ne pouvions vous en vouloir de cette préférence.

Le jour vint où il vous fallut laisser la libre, l'indépendante, la séduisante vie d'études, charme de la jeunesse, fond sérieux sur lequel s'appuiera tout le reste de l'existence. Mgr Dadolle, devenu évêque de Dijon, vous rappelait dans son diocèse, auquel vous apparteniez, et vous témoignait du premier coup sa confiance et son amitié.

Mais même dans les postes d'action où vous deviez accomplir votre tâche quotidienne, ni l'amour des lettres, ni la fidélité à la chère Italie ne vous abandonneraient. Tandis que la philosophie vous prenait, votre ami Louis Ponnelle se laissait décidément conquérir par cette originale et pittoresque figure de saint Philippe Néri, l'apôtre aimé de Rome. Il lisait, il cherchait, il voyageait, pour découvrir tout ce qui, à Florence, à Rome, ou à Naples, rappelle le fondateur de l'Oratoire. Plus il dénichait d'originalités, plus il était content; sa verve se donnait libre cours, respectueuse cependant et pieuse, mais à la manière libre et large de l'Italien et du Romain.

De son héros et du livre qu'il lui consacrait, l'abbé Ponnelle semblait amoureux. Un autre amour lui demanda le suprême sacrifice. La France, brutalement envahie, connaît un danger mortel. Soldat de par la loi, le bon prêtre devint bon officier et ne songea qu'à défendre sa mère. Il fut frappé mortellement.

Vous surviviez, vous le frère et l'héritier de sa pensée. Dès que vos lourdes occupations vous le permirent, vous reprîtes les feuilles interrompues de la grande œuvre historique. Avec la même méthode, le même scrupule, plus minutieux, plus attentif encore, le même esprit, le même amour, vous avez continué les recherches, comblé les lacunes, remis au point ce qui avait besoin de l'être, enfin traité de votre propre cru toutes les parties de la vie de saint Philippe que Louis Ponnelle n'avait pas même eu le temps d'aborder.

Ainsi est née et s'est développée l'œuvre magistrale que vous présentez aujourd'hui au public.

* * *

Est-ce simplement pour le plaisir de me souvenir, plaisir excusable et naturel à mon âge, que j'ai évoqué votre propre jeunesse, votre formation romaine, l'atmosphère très italienne où votre âme respirait si librement?

Eh bien, non! Il le fallait pour que les lecteurs français auxquels je m'adresse comprissent bien la valeur de votre témoignage historique sur saint Philippe et vous fissent, en même temps qu'à votre personnage, tel que vous le peignez, une absolue confiance.

Pour saisir le caractère de la sainteté de Philippe Néri, j'oserai dire pour n'être pas surpris, choqué même de quelques-unes de ses manifestations, il convient de s'abstraire d'une certaine conception, traditionnelle en France au moins depuis le XVII^e siècle, des signes extérieurs de la sainteté, signes extérieurs révélateurs après tout d'un certain état d'âme. Le Français, qui passe souvent au dehors pour n'être pas sérieux, l'est extrêmement quand il s'agit de religion. Si le Jansénisme a exercé sur lui une emprise si étendue, ce fut, pour une large part, en raison de son allure austère, et cette allure austère, le Français l'attribue naturellement aux saints, même quand, par la doctrine, il répugne au Jansénisme. Un geste naturel et spontané, une apparence de fantaisie, une plaisanterie un peu forte lui semblent aisément un manque d'empire sur soi-même, de recueillement en Dieu, d'esprit surnaturel, donc une fâcheuse faiblesse. D'où le type qu'il s'est formé du saint prêtre. Un saint prêtre ne devrait-il pas régler tous ses gestes d'après les *Examens particuliers*, de M. Tronson, lesquels, comme chacun sait, ont prévu tous les cas où le prêtre peut se trouver? Or, de cet idéal, en fin de compte idéal fort élevé de dignité sacerdotale, il faut avouer que saint Philippe est très éloigné. Certains de ses actes nous donnent le frisson.

Que voulez-vous? L'Italie n'est pas la France et il faut en prendre son parti. Ce qui fait le charme de l'Italien, — regardez agir et parler l'homme ou la femme du peuple, — c'est précisément le contact qu'il garde avec la nature. Il rit quand il y a lieu de rire, il pleure quand il y a lieu de pleurer, et lui, si habile et si fin politique, parfois si expert dans l'art de dissimuler sa pensée, ne se croira pas, dans l'ordinaire de la vie, obligé de se guider à des apparences contraires à ce qu'il sent au fond : rien du *cant* ou du flegme britannique, ni de l'impassibilité affectée de l'homme du monde de notre pays. Saint Philippe est Italien autant qu'il est possible de l'être. Saint François d'Assise aussi, encore qu'il aimât tant la France et se servit volontiers de notre langue pour exhaler les plus tendres sentiments de son âme mystique. J'aimerais à comparer les deux saints, non seulement dans leurs élans d'amour divin, mais dans les façons étranges dont leurs contemporains s'édifièrent et qui eussent scandalisé des Français ou des Anglais. Que n'osent pas prescrire à tels de leurs compagnons, pour les exercer à l'humilité et pour capter l'attention des auditeurs, ou des spectateurs, et saint François et saint Philippe? Que ne se permettent-ils pas à eux-mêmes, les droits de la morale sauvegardés? Les pages qui suivent en contiendront d'étonnantes exemples.

La religion, la piété elle-même, choses universelles entre toutes, auraient-elles donc une patrie, un je ne sais quoi de national? Existerait-il une manière française, une manière espagnole, une manière italienne, une manière anglaise, une manière allemande d'aimer Dieu et de le servir?

S'il s'agit du fond, assurément non. L'ordre surnaturel est le même pour tous les hommes, pour tous les temps, pour toutes les civilisations. C'est le même Dieu, le même Christ qu'il s'agit d'atteindre et, quelles que soient notre race et notre culture, Dieu et le Christ, tous nous les atteignons par la même foi, la même espérance, la même charité, les mêmes vertus morales. Mais l'infrastructure naturelle, à laquelle s'ajoute la superstructure surnaturelle, n'est pas absolument identique chez tous les humains, encore qu'un tout homme soit un homme d'instinct de raison et de sentiment et que la raison soit toujours la raison. Les peuples, c'est une vérité banale, ont chacun leur tempérament intellectuel et moral. Les différences qui, à ce point de vue, existent entre eux, et qui ne sont pas des différences essentielles mais simplement accidentelles, non seulement expliquent mais postulent des manifestations extérieures différentes d'un même sentiment religieux et, par conséquent, différentes formes de piété. Voilà pourquoi, sans nul blasphème, il est permis de parler de piété française, de piété italienne, espagnole ou autre; à plus forte raison sera-t-on fondé à faire état d'une piété chinoise, d'une piété japonaise, d'une piété hindoue, quand le christianisme aura conquis assez d'âmes en ces exotiques contrées pour n'y plus apparaître comme une religion d'exception et d'importation, à notes européennes.

Le bouquet de fleurs mystiques que l'humanité présente à Dieu est et sera de plus en plus varié.

La piété de saint Philippe est éminemment italienne par le feu, la spontanéité, la tendresse, l'imagination qui concrétise le divin.

Ai-je assez prouvé que, pour acquérir et pour communiquer l'intelligence de ce caractère italien de saint Philippe Néri, il était indispensable de comprendre d'abord et de sentir l'Italie elle-même? Cher abbé Bordet, ce privilège, vous le possédez autant que qui que ce soit.

Comprendre et sentir, c'est beaucoup. Est-ce assez quand il s'agit des siècles passés, d'histoire par conséquent? Non, il faut encore savoir.

Certes, il y a une Italie comme il y a une France, en ce sens qu'en l'une et en l'autre se retrouvent à travers les âges des traits communs à toutes les époques de leur existence, grâce auxquels on reconnaît l'identité de leur personnalité morale. Mais, en un autre sens, il n'y a pas qu'une France et il n'y a pas qu'une Italie.

Jamais peuple civilisé a-t-il atteint richesse et complexité égales à celles de l'Italie de la Renaissance? Quel creuset où bouillonnent les idées les plus diverses! Quelle fécondité génératrice d'hommes puissants en œuvres? Quels abîmes d'immoralité? Quels sublimes sommets de vertu! Quels païens et quels chrétiens! Rome même, aux différents stades du XVI^e siècle, et jusque dans chacun de ces stades, présente les aspects les plus opposés, les contradictions les

plus saisissantes. Types de criminels et types de saints! Types de sceptiques blasés et types de fanatiques agités! Types de bons vivants épris de tout ce qui peut séduire et charmer la nature humaine! Types de réformateurs et d'ascètes avides de perfection chrétienne et de vie évangélique!

Et sans doute, depuis longtemps, érudits et penseurs la creusent et la recréent, cette Italie de la Renaissance. Que de brillantes étincelles ont jailli du rocher continuellement frappé par la pioche des chercheurs! Rien que pour se rendre maître de cette littérature innombrable, quel labeur! Pour y ajouter quelque élément nouveau, à quelles profondeurs d'archives ne faut-il pas descendre?

Devant ce double travail, vous n'avez pas reculé, cher ami. Non seulement votre texte, où chaque mot est pesé, mais les notes nombreuses et savantes dont vous l'accompagnez le montrent avec évidence. De quoi vous devez être loué par tous ceux qui veulent acquérir une science vraie, alors même que certains lecteurs plus superficiels se laisseraient, çà et là, effrayer par tant de noms d'eux si peu connus et de discussions trop minutieuses à leur gré.

Vais-je donc donner à entendre que, ces lecteurs, vous les laissez sans le fil conducteur dont ils auraient besoin, vous abandonnant vous-même au plaisir de décrire toute figure qui vous séduit, d'éclaircir tout problème qui se pose au cours du récit? Je serais bien injuste.

Maître de votre sujet, vous savez où vous allez vous-même, où vous conduisez les autres.

Une idée principale domine toute votre œuvre, et il n'en saurait être autrement. Comment le christianisme, comment l'Eglise catholique sortiront-ils vivants, réformés, purifiés, d'une telle crise et d'un tel chaos? Comment élimineront-ils tant d'éléments de décadence et de scandale? Comment triompheront-ils d'un monde d'ennemis coalisés? Spectacle émouvant que celui des efforts tentés durant tout un siècle! Spectacle déconcertant que celui des faiblesses qui paralysent tant d'efforts!

Pour ces faiblesses, cher ami, vous êtes sévère, quelquefois àprement sévère; et cependant, par un contraste qui surprendrait si l'on ne sentait pas toujours vibrer en vous l'âme d'un fils de la Renaissance, vous n'êtes pas moins sévère pour ceux qui sont sévères. Il semble que la répression vous inspire une instinctive horreur et la physionomie des papes qui y ont recours ne vous sourit guère, pas plus qu'elle n'était souriante. Ces papes, à vrai dire, ont quelque peu malmené votre héros, l'innocent saint Philippe, dont vous êtes bien excusable de prendre le parti. Reste qu'il faut choisir; vouloir la réforme, et vous la voulez, c'est, en certains cas, accepter la répression. Sans un saint Pie V et, de nos jours, sans un Pie X, le mal intérieur de l'Eglise eût-il été enrayé? Sachons comprendre et admirer ce que notre grand pontife Pie XI a récemment appelé le martyre de ceux qui commandent.

Saint Philippe n'était point pape; il n'appartenait pas à la race de ceux qui commandent, mais à la race de ceux qui attirent, même quand il lui advint d'être, contre son gré, réduit à commander; et c'est pourquoi vous l'aimez tant. La Providence lui avait départi une puissance de séduction presque infinie. C'est ainsi qu'il gagna les âmes et même en si grand nombre qu'on peut le placer au premier rang parmi les artisans de la Réforme catholique.

Mettre en lumière cette exquise figure, tel est le but principal de votre livre et jamais, en dépit d'apparentes digressions, vous ne le perdez de vue. Dès votre troisième chapitre, *L'Apôtre de Rome*, vous nous l'avez présentée d'ensemble, de telle sorte qu'elle va dominer l'histoire entière du saint et nous donner la clef de sa prodigieuse action. Ce chapitre, c'est vraiment tout l'ouvrage en substance; vous avez apporté à l'écrire toute votre conscience de prêtre, d'historien et d'artiste. C'était le plus délicat, puisque, de l'accumulation même des traits originaux, pouvait surgir l'image un peu déconcertante que, tout à l'heure, je paraissais prévoir et redouter. Rapprocher en quelques pages des actes et des gestes répartis sur toute une existence, n'est-ce pas risquer d'en grossir l'effet? Grâce à votre tact, vous avez évité l'écueil.

De même, en ce chapitre destiné à projeter la lumière sur tous les autres, vous devez aborder les faits extraordinaires et tenus pour miraculeux qui tant contribuèrent à l'ascendant et à la popularité de notre saint. Ici s'est exercée votre sagacité de philosophe et de théologien : vous vous êtes efforcé de discerner ceux de ces faits dont une explication purement rationnelle suffit à rendre compte de ceux qui très certainement sont d'ordre surnaturel. La limite est souvent difficile à tracer. Sans aller jusqu'à une excessive défiance, vous vous montrez prudent, très prudent.

Certes, il est dans la physiognomie de saint Philippe des traits essentiels et perdurables qui la font reconnaître dans tous les temps et toutes les circonstances d'une vie très-longue et lui donnent sa marque originale.

Ce ne serait pas assez cependant de nous la décrire une fois pour toutes : qui que nous soyons, nous changeons avec l'âge, avec les événements qui pour nous sont des maîtres, surtout si nous sommes animés d'un souci constant de perfection croissante.

Pour tracer le portrait de votre héros, vous procédez donc par touches successives, après l'avoir largement dessiné. Nous le verrons arrivant de Florence, sa patrie, animé d'un seul désir, servir Dieu, suivant l'instinct sacré qui le pousse, ne sachant nullement, cherchant à peine à savoir ce que Dieu demandera de lui. Nous le verrons ensuite solitaire et méditatif, pèlerin errant des sept églises et des catacombes, apôtre improvisé de la place publique, à peine distinct de tant d'autres qui, librement, et parfois sans règle sûre ni garantie, prêchent et veulent la réforme des mœurs, le retour à la vie chrétienne; tel Ignace de Loyola lui-même, lorsqu'au début de sa sainte carrière, il offrait ses *Exercices* aux compagnons de bonne volonté qui se rencontraient sur sa route, au risque de se faire confondre avec les *Illuminés*. Et puis, la vie qui commence à se canaliser, le sacerdoce imposé comme un devoir à une humilité qui se dérobe, la vie commune et cependant indépendante à San Girolamo, à Saint-Jean des Florentins; le lent acheminement, d'abord presque inconscient, vers une compagnie nouvelle formée de fils spirituels personnellement attachés au père de leur âme; l'Oratoire enfin, tel qu'il se présentera à l'Italie et s'ouvrira à l'imitation plus ou moins fidèle des autres nations catholiques.

En chacun de ces états, des qualités propres à en tirer le meilleur parti pour soi-même et pour autrui; quelques lacunes cependant, quelques insuffisances, quelques bizarreries, traces indélébiles d'un naturel ainsi sorti des mains de Dieu. Et, à travers tout, l'incessant progrès des vertus qui font le saint universel, mais qui porteront quand même la marque de l'originalité de Philippe Néri : une humilité qui se traduit par des invocations enfantines et sublimes, que vous avez recueillies si heureusement, cher ami, à la fin de votre livre; cris spontanés de l'âme qui, à mesure qu'elle avance, se connaît mieux et connaît mieux son Dieu; unique recours de ceux qui, voyant approcher le terme, constatent avec angoisse le peu de bien qu'ils ont accompli, les risques qu'ils ont courus, le danger subsistant de faiblir avant l'heure suprême, où il s'agira de toucher, quel qu'il soit, le prix de la vie. Charité à l'égard du prochain, dont la forme est chez Philippe une bonté expansive, une tendresse, une chaleur de cœur, qui se traduisent par l'émotion la plus visible et souvent par de saintes caresses, quelquefois par une sorte d'emportement de tout l'être hors de soi quand il s'agit de disputer un être aimé au mal, à la mort physique, à la mort de l'âme par le péché. Amour de Dieu surtout, si véhément que le corps même du saint en est affecté, non pas seulement par des transports passagers, mais jusqu'à la modification permanente de son cœur de chair et de l'enveloppe qui l'enferme; afflux mystique, dont Philippe redoute et cherche à prévenir les manifestations, même par des moyens étranges et par des distractions volontaires qui surprennent. Et toujours ce cri, non moins sublime que celui de son humilité : « Je ne t'ai jamais aimé et je voudrais bien t'aimer, mon Jésus!... Je voudrais t'aimer et je ne trouve pas le chemin! »

S'il ne l'a pas trouvé, qui de nous le trouvera?

Mais il l'a trouvé et ceux qui l'entourent n'en doutent pas.

Lisez le récit de ses dernières années, lorsqu'enfin il s'est retiré à la Vallicella au milieu des siens, si vénéré, si tendrement aimé, distrait et veillé par les jeunes qui toujours vont à lui, écouté et suivi même par ceux qui d'abord résistent à ses avis, ou ne peuvent se faire aux étrangetés, dont jusqu'à la fin il ne saura, ou ne voudra se départir. Mais tous ceux qui vivent à l'Oratoire, ou seulement le fréquentent, ont l'intime conviction qu'ils ont affaire à un saint, à un très grand saint, conviction que partage tout le peuple romain, dont Philippe est, en quelque sorte, l'idole.

Vingt ans après sa mort, en 1615, Philippe était béatifié; « sept ans plus tard, le 12 mars 1622, en même temps que ses illustres contemporains, les Espagnols Ignace de Loyola, François-Xavier, Thérèse de Jésus, était déclaré saint et proposé au culte de l'Eglise universelle le Florentin, disons plus justement, le Romain Philippe Néri. »

Par ces mots, cher Monsieur l'Abbé, s'achève votre beau livre.

Le Romain, dites-vous, et vous avez raison, saint Philippe fut Romain, son œuvre fut romaine, presque exclusivement romaine, bien qu'elle ait par la suite grandement débordé son cadre. C'est pour Rome et les Romains que notre saint a vécu et travaillé.

Déjà, je l'ai indiqué, sans Rome et la Rome du XVI^e siècle, il nous demeurerait incompréhensible.

Dans les premières années de son apostolat, que fait-il? Comme la plupart des Romains en ce temps, il vit surtout dehors, au milieu des jeunes gens qui jouent, des oisifs qui bavardent. Que veut-il? Les ramener à Dieu en réveillant leur foi, en leur remettant sous les yeux la loi morale de l'Evangile, la discipline de l'Eglise catholique. Par de solennelles prédications? Non; on ne l'écouterait pas. Par une action tout individuelle, par des conversations, des appels brûlants, entremêlés de propos amusants et de plaisirs permis. Puisqu'ils ont du temps, il importe de les occuper honnêtement. Philippe les entraînera à sa suite; ce pèlerinage des sept églises qu'il a fait en ermite, il le fera avec cette jeunesse pleine d'entrain. Certains jours, la troupe sera si nombreuse que la police et le gouvernement pontifical, inquiets par ailleurs de l'état d'esprit des citoyens, tiendra cette pieuse promenade pour suspecte et menaçante pour l'ordre public.

On ne peut toujours jaser sur la place publique, ni toujours courir les routes. Si l'on se réunissait en une salle pour s'entretenir librement, familièrement, entendre une bonne lecture, la commenter, chacun disant son mot, sous la direction pourtant d'un prêtre instruit et zélé, car en ce temps où circulent un si grand nombre d'idées et d'erreurs, l'hérésie pourrait se glisser, sans qu'on l'ait voulu!

Et voilà l'origine de l'exercice fameux de l'*Oratorio* qui devait donner son nom aux prêtres chargés de le diriger, puis à la Congrégation même sortie de la réunion temporaire de ces prêtres.

Mais attirer par un tel moyen des jeunes gens, des désœuvrés, des hommes de plaisir, n'était-ce pas pure chimère? A Rome, non.

Aujourd'hui encore, malgré une vie autrement occupée et très modernisée, n'avons-nous pas vu, dans telles communautés religieuses que nous pourrions nommer, des bandes de jeunes Italiennes, assises sur les bancs d'une chapelle pendant deux heures et plus, pour écouter des instructions, suivre curieusement des cérémonies, chanter de pieux cantiques? Si leur attention défaille, leurs regards mystiques se perdent vers le tabernacle, ou vers le ciel, ce qui, pour elles, je le suppose, est une forme de l'oraison de quiétude.

En bien! en ce vibrant XVI^e siècle, même des hommes et des hommes mûrs étaient susceptibles de se laisser prendre par des occupations de cette nature. On entraînait parfois en raillant, par curiosité, pour voir, et l'on était pris au filet. Un mot qui allait droit à l'âme, qui semblait dit pour vous seul, une vive émotion, les tendres efforts de Philippe et ce don qu'il avait de lire dans les consciences, de sentir le péché, de deviner les attraites provoquant des conversions, tantôt instantanées, tantôt précédées de longues résistances : les convertis devenaient des propagandistes, des apôtres. Combien entrèrent en religion!

Qu'était-il donc au juste ce prestigieux et efficace exercice de l'*Oratorio* que vous n'avez pas craint de mettre en parallèle avec les *Exercices* de saint Ignace, bien que sa fortune ait été moins universelle, dans l'espace et dans le temps? Saint Ignace, nous enseignez-vous, a les *Exercices*; saint Philippe a l'*Oratorio*.

Vous nous l'avez décrite au vif et au naturel, cette pieuse assemblée de l'après-midi; vous y avez assisté en esprit, comme réellement vous y auriez pris part si vous eussiez vécu il y a trois siècles et demi. Nous allons donc vous y suivre.

Arrêtons-nous d'abord : « au discours sur le livre, *il ragionamento sopra il libro* ». C'est, dites-vous, l'improvisation qui jallit à la lecture d'un texte transportant. Suivant une expression chère à saint Philippe, le livre est le moyen du Saint-Esprit.

Quel livre? Le choix s'exerce sur un petit nombre d'ouvrages de spiritualité : *Denys le Chartreux*, *Clinaque*, *Cassien*, *Gerson*, *Richard de Saint-Victor*, *sainte Catherine de Sienne*, des *Vies de Saints*, la *Légende franciscaine*, le *Pré spirituel*; mais entre tous, la *Vie du Bienheureux Colombini*, de Feo Belcari, les *Cantiques spirituels*, de Jacopone da Todi, ces deux derniers réimprimés, en 1558, pour l'Oratoire lui-même et par ses soins.

La *Vie du Bienheureux Colombini* enchante les auditeurs, excite en eux une dévotion enthousiaste et sensible : n'est-elle pas à leurs yeux l'expression même du programme que le petit cénacle entend réaliser? « L'homme de Dieu, Giovanni, disait qu'il voyait

par toute la chrétienté plus d'actes vertueux, plus de sciences, plus de moralités, plus de défenses, plus de cérémonies et plus d'offices que jamais; mais qu'il ne les voyait pas faits, hélas! avec cette vraie charité que le Christ allume dans l'âme; et voulant obvier à cela, il disait qu'il y voyait seulement trois remèdes: le premier de parler continuellement de Jésus-Christ et de sa charité et des grands biens de l'âme... Et qui parle du monde déjà refroidit et se ressent du monde, et qui parle du Christ ressent le Christ. Et donc, si vous voulez que le Christ se donne à vous, toujours il faut parler, ou chanter, ou lire sur le Christ, ou bien méditer, ou se tenir en oraison.

Et c'est ce que l'on faisait; des discours simples s'échangeaient, de touchantes anecdotes et de beaux exemples se contaient; insensiblement, la *laude* succédait aux discours et quel plus court chemin pour y parvenir que ces *Laudes* de Jacopone da Todi, incomparables poèmes didactiques et lyriques qui mettent la morale et l'ascèse en préceptes et en peintures?

Les dimanches et les jours de fête, l'exercice de l'Oratorio durait jusqu'à l'heure des vêpres. A celles-ci, qui se chantaient à San Girolamo, on envoyait l'assistance, puis l'on partait pour la promenade: « Moment psychologique, écrivez-vous, que cette fin d'office, lorsque le Père paraît sur le seuil de l'église, le chapeau en tête et son manteau de serge de Gubbio aux épaules. Une petite troupe se forme et s'en va vers la campagne, la Janicule, les Thermes de Dioclétien, les jardins de quelques maisons monastiques. Des parties s'improvisent, ou encore de petites séances littéraires ou musicales. Au retour, chemin faisant, on visite un hôpital et, pour les plus fervents, l'après-midi s'achève par une heure de prières mentales ou vocales.

« L'Institut de l'Oratorio, déclare l'Oratorien Talpa, consiste principalement dans l'usage quotidien de la parole de Dieu, en style simple, familier, efficace, bien différent du style des prédicateurs: c'est là l'essentiel de l'Institut imaginé par le bienheureux Père.

Vous suivrai-je maintenant, cher ami, dans la comparaison à laquelle vous vous livrez entre l'Oratorio et les Exercices? Avec force, vous faites ressortir que, tout en faisant appel à l'imagination et aux affections, les Exercices sont surtout un système de pensées, un engrenage logique, au terme duquel l'âme reconnaît qu'elle doit se soumettre à la loi chrétienne et adopter le genre de vie pour elle le plus parfait. L'Oratorio opère par la répétition des touches concrètes sur l'âme, il n'y a point de conclusion, de point d'arrêt. Les Exercices réclament la réflexion solitaire; l'Oratorio procure un entraînement naturel, une contagion de ferveur entre auditeurs de tous rangs. Et voici le jugement final: « En somme, les Exercices sont plus précis, plus définis, plus méthodiques; l'Oratorio est plus simple, plus persuasif, plus entraînant. Les Exercices sont plus faciles à réaliser et n'ont jamais cessé d'être en usage; l'Oratorio, dans la forme complète que lui donna Philippe, n'a jamais existé qu'à Rome et ne paraît plus de tous points compatible avec nos mœurs.

Au temps de saint Philippe et dans la Ville éternelle, il était d'une merveilleuse opportunité.

D'accord! Mais une grave question surgit devant l'esprit inquiet. Qu'est-ce donc que la Congrégation de l'Oratoire? Saint Philippe l'a-t-il voulue? Ne serait-il qu'un fondateur malgré lui? Et, s'il l'a voulue, comment l'a-t-il voulue? L'Oratoire de France, l'Oratoire béruillien, est-il, ou n'est-il pas le fils légitime de l'Oratoire philippin?

L'exercice de l'Oratorio étant, vous l'avez démontré, un exercice de tous les jours, exigeait un assez grand nombre de prédicateurs et de confesseurs, pour que la charge de chacun fût supportable et l'écueil de la monotonie évité.

Longtemps ces prêtres vécurent ensemble, sans qu'un lien formel et régulier les unit les uns aux autres. Ils tenaient Philippe pour leur père, c'en était assez, et ce père n'avait nul désir de se transformer en un supérieur; ainsi se formèrent et se développèrent les communautés de San Girolamo et de Saint-Jean des Florentins. Tout y était libre et spontané.

Ces communautés pourtant recevaient des hommes d'une haute valeur et dont la tournure d'esprit n'était pas exactement celle de saint Philippe; leurs vues étaient plus générales, leur tempérament plus organisateur; ils regardaient vers l'avenir.

Pour le dire en passant, quels portraits achevés vous avez tracés, cher ami, de ces précieuses recrues, de ces premiers et principaux compagnons de saint Philippe, d'un Baronio par exemple, ou d'un Tarugi, pour ne nommer que ceux-là! Et je m'en voudrais de ne pas mentionner encore cet extraordinaire Cacciaguerra, dont la figure vous a séduit, bien qu'on ne le puisse pas ranger parmi les fondateurs de l'Oratoire.

Comment ces hommes n'en seraient-ils pas venus à l'idée de s'associer pour toujours et de s'assurer des successeurs pour continuer l'œuvre commencée, voire pour en poursuivre d'autres convergeant vers le même but de réforme et de conversion? Était-il nécessaire pour cela de fonder un nouvel ordre religieux, ou même une nouvelle congrégation régulière, comme l'Italie en avait déjà vu naître plusieurs depuis le commencement du siècle? Tous ces prêtres étaient des séculiers: ne pouvaient-ils le rester et vivre en société, sans s'assujettir par des vœux?

Quand la communauté grandissante, estimée, prospère, favorisée par des cardinaux et des papes, dut enfin chercher une maison et une église à elle, l'idée était mûre: la même année 1575 vit ces prêtres s'établir à la Vallicella et se rédiger les premières constitutions de l'Oratoire; c'est vraiment l'acte de naissance de la Congrégation.

Notons cependant que, bien que préposé à son gouvernement, saint Philippe résida sept années encore à San Girolamo et que l'Oratoire de Rome et, dans l'Oratoire de Rome, l'exercice de l'Oratorio restèrent l'unique objectif de sa pensée et de sa vie.

Cette vérité, vous l'avez mise en lumière avec une précision et une force qui emportent la conviction. « Il n'a que faire, dites-vous, d'une vaste Congrégation organisée pour multiplier l'Oratoire à travers le monde. Qu'on l'imite hors de chez lui tant qu'on voudra, mais qu'on n'essaie pas d'éparpiller au loin sa Congrégation! Il entend la garder groupée autour de lui; il n'a d'autre dessein que de cultiver le champ dont son regard mesure aisément les contours. L'assise solide que la Congrégation acquiert avec son érection canonique n'est donc pas un signe que Philippe songe à lui donner plus d'ampleur.

D'autres, je le répète, pensaient différemment. Dès 1579, Tarugi se sert de l'intermédiaire de saint Charles Borromée pour exposer au pape un plan grandiose. Ce qui le frappe, c'est moins l'exercice cher à Philippe que le caractère séculier de la Congrégation naissante et son aptitude à remplir divers ministères. Qu'elle devienne donc un ordre séculier, dont le centre et le séminaire seraient à Rome, sorte de clergé volant, où le pape puiserait à son gré pour la défense des points menacés, en quelque église que ce soit, et qui aiderait tous les évêques qui en manifestaient le désir et le besoin.

Plus tard, Talpa se persuadera que saint Philippe avait lui-même nourri des vues de ce genre et qu'il s'était proposé de créer avec l'Oratoire l'instrument le mieux adapté pour propager la réforme catholique à travers le monde. A l'accomplissement d'une telle œuvre, en effet, les réguliers, en marge de la hiérarchie ecclésiastique, isolés par leurs règles du peuple chrétien, convenaient-ils aussi bien que les séculiers de Philippe, mêlés au clergé diocésain et participant à son ministère auprès des fidèles? De Rome, centre de la catholicité, un tel clergé auxiliaire pourrait aisément se répandre partout et, comme un levain, amener l'heureuse fermentation de la masse. « Cadre de théorie, concluez-vous, où l'on peut à la rigueur renfermer les faits: il y a seulement que jamais Philippe ne s'inspira de pensées abstraites et n'étendit de la sorte ses visées.

Le simple établissement d'un groupe des siens à Milan, si désiré, si réclamé de saint Charles Borromée, lui paraissait excessif. Subjugué par le prestige du grand et vertueux cardinal, il parut quelquefois céder, mais toujours il revint en arrière, au point de provoquer le mécontentement et les jugements sévères de son émule en sainteté.

Même la fondation de Naples qui réussit ne trouva pas complètement grâce devant lui et les rapports de cet Oratoire et de saint Philippe furent toujours tendus.

Surtout, — et c'est là l'objet de votre chapitre septième, où vous avez déployé des trésors d'érudition et de critique, — à une ou deux exceptions près qu'il permit à grand-peine, mais qu'on fit cesser après sa mort, en mémoire de lui, saint Philippe, malgré les efforts et les objurgations de plusieurs de ses compagnons qui semblèrent à telles heures près de triompher, ne consentit jamais à ce que fut établi un lien de congrégation entre les diverses maisons

qui pourraient se fonder. Même règle, mais indépendance mutuelle.

Ces divergences de vues sur le but, la portée, le statut de la Congrégation auraient pu faire naître de graves dissidences entre les Oratoriens de la Vallicella et leur Père, si tous n'avaient pas fait passer d'abord les sentiments de tendresse et de vénération qui les mettaient aux pieds du saint vieillard. Mais elles contribuèrent certainement, s'ajoutant aux originalités de plus en plus marquées de Philippe, à l'isoler au milieu des siens et à le confiner dans sa cellule. Ses dernières années, comme celles de saint François, furent surtout un tête-à-tête, un cœur à cœur avec ce Jésus qu'il avait tant aimé.

Et maintenant, le lecteur peut répondre de lui-même à la question que nous nous sommes posée du rapport qui existe entre l'Oratoire de France et l'Oratoire de Philippe. Dans la conception de Tarugi et de Talpa il aura reconnu sans peine celle du cardinal de Bérulle : une congrégation de prêtres séculiers, au service des évêques, pour toutes sortes de ministères. Au surplus cette idée seule était susceptible de devenir, s'il est permis d'employer ce langage familial, article d'exportation. Encore devait-elle subir quelques transformations du fait des époques et des pays où elle serait appliquée.

Quelle distance morale entre 1533, date de l'arrivée à Rome du jeune Florentin, Philippe Néri, et 1611, date de la fondation de l'Oratoire de France à Paris par le Père de Bérulle!

Ce n'est plus le bouillonnement fécond sans doute, mais confus, mais tumultueux, des idées, des systèmes, des individus. Les idées d'ordre, de discipline, de hiérarchie ont décidément pris le dessus; les principes, les règles de la réforme catholique ont été posés; il ne s'agit plus que de les appliquer. Les grands Etats, la France en particulier, tendent à une centralisation qui fortifie le pouvoir royal, étend son action et le rend plus indépendant de toute autre puissance. Du même coup, l'esprit national s'affirme, jusqu'à ne plus connaître, sur certains points, ses justes limites. Tendances dont les institutions religieuses elles-mêmes, en ce qu'elles ont de contingent, sont obligées de tenir compte, auxquelles d'ailleurs, assez souvent, les réformateurs ecclésiastiques, participant à l'esprit général de leur temps et de leur pays, se prêteront sans trop de peine. Ainsi le projet imaginé par Tarugi de fixer à Rome le centre d'un Oratoire international, dont tous les sujets seraient formés dans un séminaire, c'est-à-dire dans un noviciat romain, pour être de là répartis sur le reste du monde, n'avait plus de chances de succès.

L'Oratoire de France fut donc une congrégation nationale et centralisée, gouvernée par un chef unique et à vie. Encore, chose surprenante, ses rivaux, — je répugne à dire ses adversaires, — reprochèrent-ils à sa libre et généreuse constitution d'être trop républicaine pour un Etat monarchique!

Cependant l'Oratoire du cardinal de Bérulle dérive ircontestablement de celui de saint Philippe, car, — et c'est ce qui importe le plus, — il en garde l'esprit essentiel, en n'imposant à ses membres, en ne voulant entre ses membres, mais en le voulant énergiquement, d'autre lien que celui de la charité. Rappelons-nous la définition justement célèbre de Bossuet dans l'Oraison funèbre du Père Bourgoing, troisième général de l'Oratoire de France. Prêtres séculiers : Bérulle peut avoir ses raisons personnelles plus chargées de théologie que celles de saint Philippe, d'imposer à ses Oratoriens de rester tels. Mais c'est un fait qu'il tient à cette condition autant que saint Philippe. En France comme en Italie, l'Oratoire a écarté résolument la discipline des vœux.

Fut-ce trop demander à la nature humaine, sujette à tant de faiblesses, à tant de reprises et de retours? Ce qui était une beauté, — je veux dire cet unique lien de la charité, — ne fut-il pas aussi une faiblesse?

Ni sous la forme philippine, ni sous la forme bérullienne, l'Oratoire n'eut la puissance d'action d'autres Congrégations plus vigoureusement charpentées, plus solidement cimentées.

N'est-il pas d'autres relations, moins visibles, mais profondes, qui unissent à saint Philippe les Oratoriens français? Je me risque à l'affirmer sans en référer à mon éminent et très compétent confrère l'abbé Bremond : après avoir lu certains passages de votre livre et en particulier certaines notes, j'inclinerais à penser que tout notre XVII^e siècle religieux doit à Philippe Néri quelque chose. Pour expliquer saint François de Sales, un peu d'influence italienne ne méssierait pas à côté de l'influence considérable de l'humanisme français. La condescendance salésienne, la sentence : « On prend plus de mouches avec du miel qu'avec du vinaigre »,

c'est du saint Philippe authentique et, si la pente de saint François le portait déjà de ce côté, un exemple qu'il a bien connu n'a pu que l'y pousser davantage. D'autre part, la simplicité de la dévotion, les vues pratiques dans la conduite spirituelle, on peut dire que saint François de Sales et saint Vincent de Paul avaient cela dans le sang, mais auraient-ils avancé aussi tranquillement dans leur voie s'ils n'avaient eu vent des sermons sans apprêts de l'Oratoire romain, des discussions familières, — nos conférences spirituelles, — d'un enseignement nourri d'exemples concrets et de traits de la vie des saints, de toutes les industries de Philippe Néri? Quoi que j'aie dit plus haut de son caractère très italien, la manière du saint s'accordait trop bien en ce cas avec certaines de nos tendances pour n'être pas adoptée chez nous. François de Sales, Vincent de Paul et même Bérulle ne pouvaient manquer d'être ici ses fidèles disciples.

Autre chose encore nous permettra de lui rattacher, avec l'Oratoire français, les Oratoires de toute nationalité. Philippe, vous le déclarez nettement, n'a pas laissé de doctrine systématisée : ce n'était pas, dites-vous, « une tête déductive ». Pas de doute cependant qu'il existe un esprit philippin. C'est un esprit qui consiste, je crois, à mettre à l'aise, à ne pas contraindre, à laisser chacun, dans les limites permises, manifester l'originalité de sa pensée ou de son caractère, à se complaire dans la diversité non moins que dans l'unité, à respecter infiniment la spontanéité des âmes. Saint Philippe n'a jamais professé de telles formules. Mais beaucoup de bons esprits se sont trouvés d'accord pour extraire quelque chose de tel de l'exemple de sa vie. N'est-il pas significatif que Newman, — qui l'a si limpidement analysé, — en Angleterre, Capcematro en Italie, Graty en France soient les hommes qui rallient autour de lui, sentant qu'il est avec eux qui sont si différents par d'autres traits, et se réclamant délibérément de lui? En vérité, saint Philippe, qui n'y prétendait guère, a ouvert une véritable école spirituelle. Qui ne se féliciterait que cette école-là existe? Qui penserait qu'elle soit près d'être fermée? Qui ne croirait, au contraire, à l'avenir des divers Oratoires italiens, français, espagnols, anglais, polonais, qui la maintiennent de par le monde?

Le bel idéal spirituel que réalise l'Oratoire répond à certaines aspirations légitimes des âmes chrétiennes. Dans le bouquet mystique dont j'ai parlé, une telle fleur eût manqué.

Cher ami, quiconque lira votre livre avec intelligence et esprit de foi sera pénétré de la vérité que je viens d'exprimer. Si j'ai commencé cette lettre par des souvenirs qui touchaient votre personne, celle de votre regretté ami, l'Oratoire lui-même où je vivais avec vous, je la veux terminer par le remerciement de cet Oratoire aux deux auteurs, Louis Ponnelle et Louis Bordet, qui ont entrepris et mené à bien cette nouvelle et très intéressante *Vie de saint Philippe Néri*. Que Dieu donne donc à votre œuvre tout le succès dont elle est digne et qu'elle confirme ainsi la bienfaisante action de celui qui ne vécut sur cette terre que pour amener, par les voies de la charité, les âmes au Christ Jésus, objet de son suprême amour!

Royat, le 15 août 1927, en la fête de l'Assomption.

† ALFRED BAUBRILLART,
Archevêque de Mitylènes,
Membre de l'Académie française

Catholiques belges

ABONNEZ-VOUS à

La revue catholique

des idées et des faits

Stigmates et interprétations médicales

Le cas de Thérèse Neumann préoccupe les milieux médicaux spécialement en Allemagne : les grandes revues de médecine n'ont pas dédaigné de lui consacrer des articles signés de spécialistes en maladies nerveuses : on sent que, dans le public, en présence de ces phénomènes étranges, les questions se pressent, sollicitant une solution de l'irritante énigme et qu'on attend anxieusement des « hommes de l'art » l'explication qui dépouillerait ces manifestations déconcertantes de leur caractère merveilleux et les ramènerait dans les cadres réguliers de la pathologie officielle.

Que la médecine cherche tout d'abord à expliquer, d'une façon naturelle, ces symptômes bizarres, c'est son droit; je dirai plus : c'est son devoir, mais à condition de n'apporter dans cette étude aucun parti pris, aucun jugement *a priori* et de prendre les faits tels qu'ils sont, sans les atténuer et les étriquer pour les faire entrer de force en quelque classification artificielle.

Ce n'est pas d'aujourd'hui qu'on cherche à expliquer les stigmates. On se rappelle la mésaventure de l'école de Charcot, qui triompha naguère trop bruyamment en les faisant apparaître par des manœuvres de suggestion chez des hystériques que ne signalait assurément aucun degré de sainteté, ni même aucune préoccupation d'ascétisme ou de vertu : il fallut bientôt reconnaître que les prétendus stigmates étaient de pures supercheries de névrosées vaniteuses, vraies professionnelles des démonstrations publiques sensationnelles.

La science neurologique, et, notamment, celle d'Outre-Rhin, a-t-elle actuellement une plus heureuse fortune? Elle a émis des hypothèses variées : ainsi Theilhaber a suggéré une comparaison avec le scorbut et prétendu assimiler les troubles organiques de Thérèse Neumann à une « avitaminose », en proposant même de tenter de les faire disparaître par l'administration de vitamines : cette interprétation, un peu ingénue, qui ne tient aucun compte des conditions dans lesquelles se produisent les phénomènes à expliquer, n'a décidément pas eu de succès. Aigner, de Munich, décrétant tout d'abord que « les stigmates sont des modifications corporelles provoquées par la volonté et l'imagination », suppose que ces influences créent dans les parois vasculaires, pour les globules rouges eux-mêmes, un état de perméabilité qui, normalement, est réservé aux seuls globules blancs (capables de s'étirer et de s'insinuer en des fentes minuscules), ajoutons pour les seuls capillaires. Mais il avoue que, jusqu'ici, ce processus n'a pu être reproduit expérimentalement.

Or, Walterhöfer, médecin de l'hôpital Hindenburg, à Berlin, est moins timide en ses affirmations : pour lui, depuis deux ans déjà, cette preuve expérimentale que souhaite Aigner est acquise : tout au moins il lui impose une étiquette : c'est « le symptôme endothélial de Rumpel-Leed », que, par abréviation, il désigne par les initiales *R.-L. symptom*, ou encore *E. S.* (« Endothelsymptom »). Ce symptôme consiste dans l'apparition de petites suffusions sanguines sous-cutanées, soit taches ecchymotiques punctiformes (« pétéchie »), sur le coude ou l'avant-bras quand on provoque une stase sanguine dans le bras, c'est-à-dire quand, par l'application d'un lien constricteur, on gêne dans ce membre la circulation en retour du sang veineux; certains états malades, comme la scarlatine, favorisent l'apparition de ces taches ecchy-

motiques; celles-ci, nous assurent ces mêmes neurologistes, peuvent être « produites à volonté par des influences mécanique, et surtout thermique ». Mais Walterhöfer croit, en outre, avoir apporté la preuve incontestable que ces phénomènes pourraient être d'origine purement fonctionnelle et seraient provoqués par la seule application de la volonté. Il a, pour cette expérience prétendue concluante, eu la bonne fortune de pouvoir utiliser un sujet qu'il appelle un « phénomène physiologique », que les médecins de la ville de Fribourg ont eu l'occasion d'observer il y a quelques mois, parce qu'il s'est fait une spécialité de se montrer comme cas curieux dans les auditoriums de facultés ou les milieux médicaux, comme d'autres s'exhibent sur les tréteaux de baraques foraines; ce personnage, à qui de graves brûlures du dos par les rayons X avaient imposé des loisirs forcés, a eu l'idée d'utiliser ces loisirs pour provoquer, dans son propre organisme, par un entraînement méthodique et prolongé pendant des années, certains phénomènes qui sont d'ordinaire d'ordre réflexe : ainsi l'apparition de la « chair de poule » sur un des membres en se figurant ce membre soumis à un froid rigoureux. Le sujet était donc de choix : il fut invité à se représenter avec toute l'intensité possible une douleur sur un côté du corps : après trois jours d'entraînement intensif, il se croit arrivé « à point » pour la démonstration publique : alors, de toute la puissance de son imagination, il s'applique à se figurer « qu'on l'arrachait la peau » en un point déterminé. Le succès, déclare-t-on, correspondit à l'attente : on constata, en effet, que « le phénomène E. S. » (c'est-à-dire les pétéchie) se montra après établissement de la stase sanguine (c'est nous qui soulignons) plus tôt et d'une façon plus intense de ce côté que de l'autre.

Eh ! c'est tout ! Il faut avouer que les expérimentateurs se montrent vraiment peu exigeants et triomphent à peu de frais. Peut-on légitimement assimiler ces modestes extravasations sanguines sous-cutanées et punctiformes, — apparaissant sous une influence mécanique, la stase, qui n'est nullement en cause chez Thérèse Neumann et qui est pourtant facteur principal puisqu'elle détermine aussi chez le sujet « entraîné » les mêmes symptômes, quoique plus tardifs et plus discrets, sur la région symétrique à celle où s'applique l'attention intensifiée — peut-on, dis-je, les assimiler à ces stigmates d'où le sang, comme l'affirment d'innombrables témoins, coule en ruisselets ininterrompus? On ne saurait comparer les pétéchie ou ecchymoses, mêmes si elles étaient réellement provoquées par la seule application de la volonté — ce qui n'est pas le cas, puisque dans le « E. S. symptom » celle-ci ne joue qu'un rôle accessoire de renforcement — avec ce saignement continu, qui suppose autre chose qu'une diapédèse soit migration de globules rouges à travers des parois vasculaires devenues perméables à ces cellules, mais une vraie rupture de capillaires nombreux ou de vaisseaux de quelque importance et surtout qui exige une éfraction simultanée de la peau : or, nous savons quelle résistance celle-ci oppose à se laisser déchirer soit par les plus volumineux hémétomes sous-cutanés, soit même par les projectiles à leur sortie. Il ne s'agit donc pas d'une simple question de degré, de plus ou moins, permettant une comparaison : ce sont ici des phénomènes d'ordre différent.

Le but de ces lignes n'est pas de conclure au caractère surnaturel des stigmates de Thérèse Neumann, mais de souligner le peu d'exigences critiques de certains spécialistes quand il s'agit d'écartier à tout prix cet élément surnaturel.

Fribourg (Suisse)

Docteur G. CLÉMENT,
Chirurgien.

La candidature du duc de Leuchtenberg au trône de Belgique en 1831⁽¹⁾

La révolution du 29 juillet 1830, qui amena la chute de Charles X, eut sa première répercussion en Belgique. L'aîné des fils du prince Eugène de Beauharnais, Auguste, prince d'Eichstädt et duc de Leuchtenberg, y fut, en 1831, candidat au trône, et son échec fut uniquement dû au vote du gouvernement de Louis-Philippe.

Les origines de cette candidature sont, croyons-nous, peu connues, et la personnalité de ce prince, qui mourut jeune, est intéressante par la droiture de son caractère, comme par son ardent amour pour la France, sa patrie, que son illustre père avait si brillamment servie. Nous possédons, par héritage, une série de lettres provenant des papiers laissés par le marquis de Rumigny (1), ministre de France à Munich, en 1831, qui mettent en belle lumière cette loyauté et ce patriotisme.

Eichstädt, dont la principauté avait été donnée au prince Eugène, avec le titre de duc de Leuchtenberg, par le roi de Bavière, son beau-père, en 1815, fut sa résidence jusqu'à sa mort, en 1824, et demeura celle de sa veuve et de ses enfants. Cette ville est peu distante de Munich, et les relations de la famille Leuchtenberg avec la légation de France en Bavière étaient fréquentes et intimes.

C'est pourtant à son insu que fut amorcée la candidature du prince Auguste, alors âgé de vingt ans; et le ministre n'en fut informé que lorsque le travail pour la faire aboutir au succès était déjà largement en train.

Le Congrès national belge, issu de la révolution de septembre 1830, se réunit le 4 novembre suivant et, dès le 22, décida par 174 voix sur 184 votants, que la forme du futur gouvernement serait la monarchie constitutionnelle héréditaire. Le courant républicain y était si faible qu'on n'attendit pas ce vote pour s'occuper de choisir un souverain au nouveau royaume, et le sentiment pro-français fait de la communauté d'idées dans la révolution des deux pays voisins dominait tellement la Belgique entière que toutes les recherches se trouvaient conditionnées par la sympathie, envers les candidats possibles, du roi Louis-Philippe et de son gouvernement.

Il y avait, dans l'Assemblée belge et dans le pays, de nombreux partisans de la réunion pure et simple à la France. L'attribution de la couronne à Louis-Philippe fut fréquemment proposée. Et Firmin Rogier, le représentant diplomatique du Gouvernement provisoire à Paris, avait mandat de manifester en toute occasion le désir que le nouveau souverain, s'il n'était pas pris dans la famille royale, s'y allât tout au moins par un mariage avec une des princesses filles du Roi.

Le gouvernement français était représenté, à la Conférence des cinq Puissances à Londres, par le prince de Talleyrand, et à Bruxelles par M. Bresson dans la correspondance duquel (1) on voit, entre autres, qu'il étudiait les candidatures de tout près, et même recourait à l'*Almanach de Gotha* pour en découvrir. Toutes, sauf celles du duc de Leuchtenberg et du duc de Nemours, prirent naissance dans les chancelleries ou à la Conférence de Londres.

À Londres aussi, se firent jour la plupart des objections formulées contre certaines de ces candidatures. Car Lord Palmerston et son agent à Bruxelles, Lord Ponsomby, favorables au prince d'Orange, firent plus ou moins ouvertement obstacle à tous les projets pour ramener par lassitude aux Nassau, malgré leur exclusion votée par le Congrès. Bresson écrit, le 14 janvier : « Le prince

d'Orange, aux yeux de Lord Palmerston, est l'homme nécessaire. »

Ce ne fut qu'à la fin de mars 1831 que le Cabinet anglais comprit que son vœu était irréalisable : et c'est de cette longue attitude « orangiste » que naquit alors le mauvais accueil à la candidature du prince Léopold de Saxe-Cobourg, dont le nom avait été prononcé un des premiers. Au Congrès et en Belgique, on le classait prince anglais en raison de sa courte union (2 mai 1816-16 novembre 1817) avec la princesse Charlotte, héritière du trône, ainsi qu'en raison de la pension de 50,000 livres sterling sur le trésor britannique dont il jouissait depuis son veuvage. Il renonça, du reste, spontanément à cette pension quand, pour le bonheur de notre pays, il monta sur le trône le 21 juillet 1831.

On sait que la candidature du duc de Nemours, expression du sentiment qui poussait les Belges vers la France, aboutit à son élection suivie du refus par Louis-Philippe de la Couronne offerte à son fils.

Les autres candidatures notables nées dans les chancelleries furent celles du prince Othon de Bavière, de l'archiduc Charles d'Autriche, du prince Jean de Saxe et du prince de Naples.

Celle du prince Othon, bien vue à Paris, échoua à cause du jeune âge du prince (quinze ans), lequel aurait rendu nécessaire une tutelle. Louis-Philippe se montrait favorable à l'idée de lui donner un jour pour épouse la princesse Clémentine (treize ans). Othon devint plus tard roi de Grèce.

De la candidature de l'archiduc Charles d'Autriche, le dernier gouverneur général des Pays-Bas avant la conquête française, il n'est question nulle part dans les correspondances des agents français : ce qui permet de croire qu'on ne l'estima jamais sérieuse. Ce prince avait, du reste, déjà soixante ans. Au vote du 3 février, il n'obtint que trente-cinq voix dues probablement surtout au souvenir de son aïeule Marie-Thérèse.

La candidature du prince de Saxe, à propos de laquelle on envisagea, à Paris, la réunion des Provinces rhénanes à la Belgique (1), et que Louis-Philippe aurait agréée, ne fut l'objet d'aucun vote.

Pas plus que celle du prince de Naples, de la ligne aimée des Bourbons, envisagée avec grande faveur par le roi des Français à ce prince, il était prêt à donner une de ses filles. Mais les idées rétrogrades qu'on attribuait à la maison de Naples rendaient cette candidature peu sympathique aux Belges. Bresson écrit que, pour lui donner des chances, il aurait fallu l'accompagner de la promesse de ce mariage, et même y ajouter des avantages économiques et commerciaux pour les Belges (2).

La candidature du duc de Leuchtenberg, dont nous nous occupons maintenant, fut inventée par quelques Français, à l'esprit desquels ne vint pas un instant l'idée qu'elle pût contrarier les vœux de Louis-Philippe. Les principaux promoteurs en furent le duc de Bassano et le comte Méjean.

Le premier de ces personnages, quand il ne s'appelait encore que Maret, et le second, quand il n'était pas encore anobli, avaient été ensemble fondateurs et rédacteurs du *Bulletin de l'Assemblée nationale*. Maret devint secrétaire d'Etat sous Napoléon, et duc

(1) Lebeau. Discours du 11 janvier.

(2) Les candidatures moins importantes dont on parla furent nombreuses. Parmi les princes royaux, il fut question de l'Infant, duc de Luques, né en 1799, fils du roi Louis d'Espagne, petit-fils de Charles IV d'Espagne, du prince Charles-Louis de Suède, né en 1826, auquel il aurait donc fallu une longue tutelle. — du prince co-régent de Saxe (Ferdinand-Auguste), fils du duc Maximilien; il succéda en 1826 à son oncle Antoine.

Parmi les autres personnages proposés au Congrès par voie de pétition : 80 citoyens demandèrent le duc de Reichstadt, 91 un prince indigène, 277 Anversois, le prince Florentin de Salm-Salm, qui posa, du reste, personnellement sa candidature dans une lettre conservée aux Archives françaises.

2 citoyens proposèrent le comte Félix de Merode.
1 le prince Pomiatowski.
1 demande le Pape.
1 le général Lafayette.
1 le général Sebastiani ou M. de Chateaubriand.
1 le prince de Carignan.
1 Charles Rogier.
1 Surlat de Chokier.
1 le général Febvrier.
Enfin Glorieux, de Conzai, pétitionne contre le duc de Leuchtenberg.

(1) Le prochain numéro du *Correspondant* de Paris publiera ces intéressantes lettres inédites. L'amabilité de l'auteur et l'obligeance de notre confrère français nous permettent de les faire paraître simultanément en Belgique.

(2) Les filles du marquis de Rumigny épousèrent le comte Ludovic d'Urcey, le comte de Sercey et le marquis de Beauvoir.

(3) Archives du Quai d'Orsay, Fonds Belgique 1830 et 1831.

de Bassano. — Méjean, publiciste, secrétaire général à la préfecture de la Seine, fut créé comte et attaché au prince Eugène, lorsque celui-ci, en 1804, devint vice-roi d'Italie. Après la chute de Napoléon, le nouveau duc de Leuchtenberg le prit comme gouverneur de ses enfants.

Bassano et Méjean eurent ensemble l'idée de la candidature Leuchtenberg, fondèrent un Comité belge à Paris, qui se mit en rapports avec quelques personnalités du Congrès (1), et déployèrent tant d'activité que la cause du prince Auguste était déjà très populaire en Belgique lorsqu'on chercha, de Paris, à lui faire obstacle.

La première des lettres qui vont suivre indique comment fut amorcée cette candidature.

Nous avons de sérieuses raisons de croire que les notes précédant plusieurs de ces lettres ont été rédigées sur l'ordre du prince Auguste ou par lui-même pour rendre l'enchaînement des faits plus clair au marquis de Rumigny. Celui-ci aura transmis telles quelles les notes dont le résumé se trouve dans sa dépêche du 28 janvier 1831 (2).

Les pièces sont numérotées de 1 à 8. Leur communication est strictement confidentielle; car le ministre dit dans cette dépêche :

« Le Duc a été si profondément affligé des soupçons qu'on a élevés qu'il aurait consenti à agir dans des vues contraires à celles que le gouvernement du Roi a intérêt à faire prévaloir qu'il m'a fait communiquer toutes les lettres qu'il a écrites depuis le jour où cette affaire a été entamée.

« C'est une confidence qui est faite au Roi seul, et à vous, Monsieur le Comte. J'ose vous demander que l'on daigne observer la parole que j'ai donnée que ce désir serait fidèlement respecté. »

Le Roi écrit, le 3 février, au comte Sebastiani, son ministre des Affaires étrangères :

« Je garde les lettres de Rumigny relatives au duc de Leuchtenberg...

« Quant à la correspondance, elle prouve que l'affaire était déjà engagée par Leuchtenberg bien avant que nous n'en ayons eu vent, puisqu'elle remonte au commencement de décembre. C'est un fait qu'il est important de connaître et de constater.

« Elle prouve qu'ils avaient au moins étourdiment accepté, puisque non seulement ils ne m'avaient pas consulté, ni le Roi de Bavière, ni personne.

« Néanmoins, j'ai peut-être le cœur trop sensible et j'avoue que la lecture de cette correspondance m'a fait de la peine. Ils ont été mal avisés de ne pas s'adresser à moi; car, s'ils l'avaient fait, l'issue aurait pu être différente pour eux. (3). »

N^o 1. — [Lettre du Prince Auguste au comte Méjean] en réponse à l'envoi que celui-ci lui avait fait de 3 lettres à lui adressées de Paris par des Citoyens Belges et par lesquelles on l'excitait à venir en toute hâte à Bruxelles pour y concourir par sa présence, à l'accomplissement des vœux qu'ils forment pour le Prince Aug.

N. B. — Les lettres datées des 11, 12 et 13 arrivèrent à Eischstadt les 17 et 18 et furent expédiées à Anspach où se trouvait le Prince dans la nuit du 19 au 20.

Les Belges qui écrivaient parlaient pour n'être pas compris par d'autres que celui à qui elles s'adressaient, d'affaires commerciales pour lesquelles ils désiraient un nouvel associé.

Anspach, 20 novembre 1830.

Je viens de lire avec attention les trois lettres que vous m'avez envoyées. Je suis très honoré et très touché du désir qu'expriment ces Messieurs de me faire admettre dans leur société. Mais je n'aperçois pas, je vous l'avoue, la nécessité de votre présence au milieu des sociétaires. Que feriez-vous là? On sait trop vos rapports avec ma Maison pour qu'on ne vous soupçonnât pas d'avoir été envoyé par moi et je ne saurais supporter l'idée de donner lieu à un tel soupçon. Dans le cas même où le vœu de ces Messieurs pourrait être rempli, ce qui m'importe le plus, c'est qu'on ne puisse

(1) Le groupement qui en Belgique assumait la présentation de la candidature s'intitulait « l'Union belge ». Sa lettre au Congrès porte les signatures de F. Dupuëtx, Ch. Al. Campan, Ph. Bourson, C. Lévêque, et Soudain de Niederwerth.

(2) Corr. pol. Bavière. Vol. 203, ff. 99-103.

(3) Le Trône de Belgique en 1831, par le comte Horace de Choiseul (Revue des Deux-Mondes du 15 janvier 1910).

jamais penser ou dire que ma nomination aurait été amenée, je ne dis pas par des intrigues (une telle accusation ne pourrait jamais atteindre ni ces Messieurs, ni vous, ni moi), mais par rien qui en eût l'air.

Mon père a joué dans les affaires de la réputation la plus honorable, il m'a laissé cette réputation à conserver, et je suis très résolu à ne jamais rien faire qui puisse la compromettre. Soumettez cette lettre à ma bonne mère, et faites ensuite ce qu'elle décidera. Dans tous les cas, je vous charge expressément d'exprimer toute ma gratitude à ces Messieurs et de leur dire que ce qui me flatte le plus dans leurs dispositions à mon égard, c'est qu'ils m'aient jugé tel que je suis, c'est-à-dire incapable de contracter des engagements que je ne serais pas fermement décidé à remplir. — Bonjour.

N^o 2. — [Réponse du duc Auguste au comte Méjean] qui lui avait envoyé copie de la lettre à lui adressée par le duc de Bassano, en même temps qu'il en avait envoyé l'original à M^{me} Sa Mère.

Par sa lettre en date du 15 Xbre, le duc de Bassano confiait à son ami les ouvertures à lui faites par des Citoyens Belges et considérait l'objet de ces ouvertures comme conforme aux intérêts de la France; il ajoutait qu'il convenait toutefois de consulter le Gouvernement français et offrait de s'en entretenir officieusement avec qui de droit. Mais il demandait avant tout un mot de son ami qui l'assurât que la proposition des Citoyens Belges était agréable au Prince et à M^{me} Sa Mère.

Anspach, 26 décembre 1830.

Cher ami, et moi aussi je me félicite, et par les mêmes motifs que vous, de l'intervention de votre vieux ami. Je viens de lire sa lettre et je la renvoie à l'instant à maman.

Pour ne pas retarder la réponse à lui faire, je me défens de causer avec vous de tout cela comme je le voudrais, le temps me manquerait. Dites à votre ami combien je suis sensible à l'intérêt que, sans me connaître, il veut bien prendre à tout ce qui me touche.

Oh! oui. Sans doute, il fait très bien de parler au Gouvernement français, car nul ne sait mieux que vous, mon ami, que je suis Français avant tout, et si Français que je ne voudrais rien qui ne fût agréable au roi de France. Je crois pourtant comme vous que le roi de France ne me sera pas contraire, il a toujours été si bon pour ma famille.

Au reste, je n'ai désiré ni demandé les prévenances qui m'arrivent, il en sera ce que Dieu voudra. Je vous embrasse, mon cher ami, de tout mon cœur et de toutes mes forces.

(Signé) le Duc A.

N^o 3. — [Lettre de Son A. R. Madame la duchesse au comte Méjean] en réponse à la communication que celui-ci avait l'honneur de lui faire de la première lettre à lui adressée par le duc de Bassano.

Le comte Méjean avait envoyé par le même courrier la lettre du duc de Bassano à Madame la Duchesse et une copie de cette lettre au jeune Prince.

J'ai de suite envoyé par estafette votre lettre et celle de votre ami à mon Auguste; en attendant qu'elles me reviennent, je puis toujours commencer à vous écrire, persuadée que sa réponse différera bien peu de la mienne.

Répondez que je donne mon adhésion, c'est-à-dire que, si le Congrès demande officiellement mon fils, nous accepterons avec plaisir et reconnaissance, mais répétez bien que jamais nous ne nous mettrons en avant, et que nous trouvons bien plus honorable de nous distinguer des autres candidats par une conduite affranchie de toute critique; il me paraît même que les Belges devraient se voir gouverner avec plus de plaisir par un prince qui n'aura pas cherché à usurper leurs suffrages et que le seul vœu de la nation aurait mis à leur tête.

Vous me connaissez assez pour être sûr que je ne me laisse pas éblouir par ces espérances inattendues, qui me paraissent d'ailleurs bien peu fondées. Mais une mère ne peut pas rester indifférente quand elle croit qu'on juge son fils digne de porter une couronne, qu'il devra à sa bonne réputation, et surtout à celle de son excellent père qui fait le bonheur et la gloire de sa famille.

Je vous répète, j'approuverai tout ce que mon fils décidera. Adieu, mon respectable ami, recevez les nouvelles assurances de mes sentiments affectueux.

(Signé) AUGUSTE Am[iti]é.

N° 4. — (Un courrier arrivé de Bruxelles était porteur de nouvelles instances pour qu'une personne quelconque, appartenant à la maison de Leuchtenberg, vint à Bruxelles et y apportât des documents et, s'il était possible, une lettre même du Prince.)

Le Prince ne pouvait écrire directement en personne qu'au duc de Bismarck, et il était si loin de penser que le gouvernement français pourrait approuver les vœux que le peuple belge formait en sa faveur qu'il écrivit la lettre suivante.)

MONSIEUR LE DUC,

Votre ami et le mien ne m'a point laissé ignorer avec quel empressement vous avez uni vos vœux à ceux que plusieurs citoyens belges ont bien voulu former en ma faveur.

A la première nouvelle des sentiments que vous avez exprimés à cette occasion, je me suis réjoui, ce que j'ai déjà eu le droit de me dire souvent, que c'est pourtant une heureuse destinée que la mienne; avant de m'avoir mis à portée de mériter par moi-même des amis parmi les hommes dont l'amitié a du prix, elle m'a permis de compter comme tels tous ceux qui ont connu mon père, et qui sont demeurés fidèles à sa mémoire. La Providence me devait cette faveur, elle me l'a vendue assez cher!

Je vous remercie, Monsieur le Duc, de votre intérêt pour ce qui me touche, et je vous prie d'agréer les expressions d'une reconnaissance que je trouve plus facile à sentir qu'à dire.

Je ne sais si les vœux que plusieurs Belges vous ont confiés seront accomplis; j'en doute, il serait si facile aux Belges de se donner un chef plus capable que moi! Mais enfin, on me demande ce que je répondrais, s'ils l'étaient, et je ne puis me refuser à m'expliquer sur cette question. J'ai trouvé en vous un ami de plus; je vais parler à ce nouvel ami avec une entière franchise. Si je ne consultais que la juste idée que je dois avoir et que j'ai de l'étendue des devoirs qui me seraient imposés, et de ce qui me manque en lumières et en expérience pour les remplir dignement, je refuserais, car la première règle que je me suis imposée, depuis que j'ai commencé à penser, a été de ne jamais entreprendre ce que je ne me jugerais pas capable de faire et de faire bien.

Mais deux considérations triomphent dans mon esprit de cette considération première.

Et d'abord, je n'oublie pas que plusieurs princes ont été placés à la tête de nations dans un âge moins avancé que le mien, et que tous n'avaient pas, comme moi, le grand avantage de trouver dans l'histoire de leur père et les meilleures leçons et les meilleurs exemples.

C'est ensuite une si belle mission que d'être appelé à concourir au bonheur d'un peuple et particulièrement d'un peuple qui se distingue par un amour éclairé de la véritable liberté et par des sentiments élevés et généreux qu'il me semble qu'il y aurait quelque chose de mal à la refuser, quand on sent qu'on porte aussi en soi-même des sentiments qui répondent à ceux d'un tel peuple.

Ces réflexions, Monsieur le Duc, me déterminent à vous dire, après toutefois avoir sollicité et reçu les conseils et l'approbation de ma bonne mère, que, si la majorité des voix du Congrès se réunit en ma faveur, vivement touché d'un témoignage aussi honorable d'estime et de confiance, je considérerai comme un devoir d'accepter.

Vous le savez mieux que personne, Monsieur le Duc, je n'ai ni désiré, ni demandé l'élevation qui semble venir me chercher. Si elle m'arrive, je sentirai doublement tout ce que j'aurai à faire pour m'en rendre digne.

Les Belges éclairés et amis de leur pays m'aideront de leurs conseils. La seule chose dont je puisse répondre aujourd'hui et dont je répons, c'est que les engagements que je prendrai seront toujours sacrés pour moi, et que la prospérité et la gloire de la Belgique seront l'objet constant de mes études, de mes efforts et de mes soins (1).

COMTE HIPPOLYTE D'URSIEL.

La fin de cette étude paraîtra dans notre prochain numéro

(1) Dans sa dépêche du 28 janvier, M. de Rumigny dit que cette lettre n° 4 fut rédigée par le comte Méjean.

La sagesse du curé Pecquet⁽¹⁾

Où l'on voit le curé Pecquet parlant vraiment de tout, mais particulièrement de sa paroisse.

Au rebours de ces auteurs qui publient des livres et n'en écrivent pas, l'abbé Pecquet a rédigé, dans sa vie, une foule d'ouvrages qui ne verront jamais le jour. Ils restent enfermés dans des tiroirs jusqu'à ce qu'il plaise à Léocadie de les en sortir pour allumer le feu ou garnir les chapeaux de son maître. Car, à son habitude de noircir des feuillets, le curé de Bétaumont joint celle d'acquérir des coiffures qui lui descendent sur les oreilles, et il faut alors y remédier en les rembourrant d'une bande de papier qui les rétrécit. Sous prétexte qu'il a des cors et qu'on ne sait jusqu'où ils grandiront, mon bon oncle s'achète aussi des souliers trop vastes dont le bout doit être renforcé par le dedans au moyen d'un bouchon. Ici encore, ses manuscrits font l'affaire, quand manquent les vieux journaux. De sorte que l'abbé Pecquet s'en va parfois, portant des vers sur la tête et de la critique littéraire dans ses chaussures. Cela, du reste, l'accommode le mieux du monde et, pour toute défense, Léocadie ne reçoit que celle de ne point toucher aux plans de sermons et aux comptes de fabrique.

Que si une simple servante à la haute main sur les œuvres du curé de Bétaumont, il n'est pas étonnant que celui-ci me laisse également par fouiller dans ses tiroirs. J'y ai trouvé des poèmes lyriques, des épopées, des traductions, un traité de plain-chant, des rapports à Monseigneur qui n'ont jamais été envoyés, des épitres à des confrères ou à des pénitentes qui sont demeurées tiroir restant, des critiques de livres, des chansons wallonnes, des projets de romans spiritualistes, des impressions de retraite, de guerre, de paix, et de maladie, une histoire de la philosophie et une philosophie de l'histoire, un projet de calendrier ecclésiastique, dont on lira plus loin quelques pages, des réflexions sur de hauts ou de médiocres personnages, des lettres anonymes que mon cher oncle s'adresse à lui-même en guise d'examen de conscience et jusqu'à la minute que voici d'un soliloque laïc qu'il composa pour un académicien incrédule tenté de vaine gloire.

Sixième jour de la retraite.

J'ai reçu aujourd'hui de bonnes lumières du ciel et de mauvaises nouvelles de Bétaumont. Léocadie m'écrit, en effet, que mon neveu me remplace très mal. « Il arrive, dit-elle, en retard aux repas, il affole le chien, discute avec le chef de gare, raconte en chaire des choses extraordinaires et va parler de l'esprit de Locarno aux cultivateurs en train de faucher leurs foins. »

Tout cela ne m'étonne pas outre mesure. Ce garçon a des intentions droites, mais l'expérience du ministère lui fait encore défaut. J'enrage particulièrement qu'il se soit mêlé de vouloir convertir le chef de gare par des procédés dialectiques propres à tout gêner. L'an dernier, étant encore séminariste, n'avait-il pas été expliquer le débat de la poésie pure à la maîtresse d'école gardienne et abonner mon fossoyeur à la *Nouvelle Revue française*? Sans doute, pour ses débuts, aura-t-il cité Bergson dans ses sermons et expliqué le *Filéologue* aux enfants du catéchisme. Je crains de devoir, à mon retour distribuer pas mal de taloches à ces garnements qu'il aura rendus insupportables.

Comme il n'y a jamais eu de cas d'aliénation mentale dans notre famille, je ne désespère cependant point d'arriver à mettre mon neveu dans son assiette et de lui inspirer de la modestie. Au reste, ma servante et mes paroissiens n'ont qu'à prendre patience. Je rentrerai quand la retraite sera finie. Et alors, une fois de plus, mes gens en apprécieront davantage leur ancien curé, en constatant qu'on ne marche jamais mieux que dans ses vieux souliers.

Outre ce petit chapitre qui m'est consacré et de nombreuses liasses d'autre papier noirci, le tiroir des manuscrits de mon oncle renferme deux gros cahiers cartonnés. Sur l'un, on peut lire: « Le journal des sombres jours »; et sur l'autre: « Le journal des bons

(1) Extrait d'un livre qui paraîtra en librairie, sous ce titre, le 1^{er} mai prochain.

jours. « L'abbé Pecquet écrit, dans le premier, lorsqu'il est de méchante humeur; et dans le second, quand ses dispositions physiologiques et mentales sont meilleures. Par ces indications barométriques, mon oncle se juge, se condamne, et s'amende lui-même. Il faut admirer cette manière de proclamer que les choses humaines et divine; persistent dans leur être, indépendamment de ce que nous en pouvons penser; et tous les écrivains désireux de réformer le monde et les idées traditionnelles devraient bien aussi noter sur leurs ouvrages en quel état d'esprit et de santé ils les ont composés. Le public ainsi prévenu saurait alors quelle attention accorder aux maximes, romans, systèmes philosophiques, religieux et sociaux qu'on lui présente.

Quant à Léocadie, si elle a jusqu'ici respecté ces deux registres cartonnés, c'est qu'elle les juge impropres à entrer dans les souliers ou les chapeaux de son maître et qu'ils contiennent encore du papier blanc. Car cette fille n'est pas sans quelque bon sens et elle respecte plus le papier blanc que le papier noirci.

Pour moi, je me suis souvent diverti à lire dans le « Journal des sombres jours » et dans celui des « bons jours », et j'en ai tiré quelques passages que je reproduis ci-dessous.

Mon jubilé

La paroisse aurait certainement omis de célébrer le vingt-cinquième anniversaire de mon arrivée à Bétaumont. Aussi ai-je dû prendre moi-même l'affaire en main, et nous avons organisé la fête le mieux possible.

Un bel arc de triomphe en feuillage de chêne avait été dressé devant le presbytère. Les jeunes gens s'étaient chargés de grosses besognes; les congréganistes de la Sainte-Vierge avaient tressé les guirlandes et fabriqué les fleurs artificielles; et notre bourgmestre avait été de porte en porte recueillir les souscriptions. J'avais moi-même composé les chronogrammes et les discours. J'étais même le sermon de M. le Doyen.

Celui-ci parla à l'église, s'étendant sur le bien que j'avais réalisé au cours de ma carrière, signalant mes qualités, passant mes défauts sous silence, rappelant le souvenir de ma chère maman si pieuse, et souhaitant que je finisse par aller au paradis, le plus tard possible. Il n'a rien dit qui fut de nature à se diminuer lui-même ni à rendre jaloux mes confrères. Je pleurais comme une Madeleine.

Après la messe solennelle où personne ne manquait et où les chœurs crièrent à tout casser, la population se massa devant le presbytère, entourant les armoires et les chaises qui m'étaient offertes en cadeaux.

Le premier, M. Burtoambois, notre chef de gare, prit la parole au nom des incroyants de la paroisse, qui ne sont que trois, d'ailleurs: lui-même, notre député et le cantonnier communal. J'avais eu la précaution de rédiger son discours, de peur que le député, voulant y mettre la main, ne scandalisât la population. Celui-là a dit assez de bêtises à la Chambre pour mériter de se faire à Bétaumont. Quant à M. Burtoambois, il s'exprima en ces termes:

« Cher monsieur le curé,

« Permettez aux adeptes de la libre-pensée de Bétaumont de s'unir à leur concitoyens pour participer à votre jubilé. Le libéralisme que nous professons et les lumières de la simple raison ne nous empêchent pas de constater l'utilité et le succès de votre ministère dans la paroisse, l'estime que vous avez toujours eu pour les vertus naturelles que nous pratiquons, et les encouragements que vous nous prodiguez dans la recherche de la vérité intégrale. La Science elle-même connaît les limites de son domaine, et nous comptons bien revenir un jour, quand, par exemple, sonnera l'heure de la pension, aux pratiques religieuses de nos bons ancêtres.

« (Ici je donnais le signal des applaudissements, et tout le monde se tourna, en riant, vers le député qui rougissait.)

« Les plus grands esprits de l'humanité, cher monsieur le curé, proclament qu'il n'est jamais trop tard pour bien faire; et, de mon côté, au nom des incroyants de Bétaumont, je m'écrie de tout mon cœur: « Vive notre cher et vénéré Pasteur! »

Tous les assistants répétèrent en chœur ce cri enthousiaste. D'autres discours furent ensuite prononcés; la fanfare joua deux morceaux; je remerciai avec émotion; on emporta les chaises et les armoires au presbytère; quelques pétards furent encore tirés; puis la population s'étant dispersée, je retins mes confrères à dîner; et cette journée consolante se termina dans l'allégresse. »

Recensement

Le dernier dénombrement que j'ai fait m'a permis de constater que la paroisse ne s'accroît ni ne décroît.

Avec ma servante, moi-même et le nouveau chaudirotier qui est venu s'installer sur la route de Rennecewez, nous sommes trois cent et soixante. Je n'y comprends pas le professeur d'Université qui habite sa villa en été, ni les quelques touristes qui séjournent à l'hôtel Déthor pendant les vacances: ils ne se mêlent pas à la population, ne fréquentent point l'église, me saluent à peine, ont fort à faire pour éviter d'être mordus par les chiens du village et ne sont pris au sérieux par personne. Ne les voyant ni travailler ni prier, nos gens les considèrent comme des sortes de mécaniques tenant le milieu entre l'animal et le moteur d'auto; se bornent à les mal renseigner et fourvoyer quand c'est possible, et font défense aux petites filles de leur parler. Ce n'est pas très poli, mais, entre deux maux, ils choisissent le moindre. Car l'Ardennois est méfiant, et particulièrement à l'égard des gens de ville sans religion qu'il juge capables des pires méfaits.

Mes braves cultivateurs continuent de labourer leurs champs; les femmes tiennent le ménage, et soignent les bêtes; les religieuses élèvent les petits enfants; l'instituteur donne le bon exemple aux écoliers, tranche du savant homme et joue l'harmonium aux offices; les braconniers ne se plaignent pas trop, et je manque rarement de gibier.

Je n'ai pas grand monde à la messe, les jours ouvrables, surtout en été, mais j'y vois pourtant toujours des écoliers et quelques vieilles mères qui ne trouvent plus à s'employer aux travaux agricoles. Elles et moi, nous formons une petite et fervente délégation de la paroisse aux pieds des autels, dont Dieu doit bien se contenter durant la bonne saison.

Mes gens continuent d'accomplir avec modération leurs devoirs religieux et deux jeunes filles sont encore entrées en religion cette année. Puissent-elles n'en jamais sortir et ne pas oublier de prier pour les vivants et les morts de Bétaumont.

Le chef de gare n'est pas encore converti. Il est cependant de bonne foi et je m'attends que la grâce touchera bientôt son cœur car il commence à mettre en doute son infailibilité, et ses mœurs sont aussi pures que les miennes. Je n'ai pas de meilleur ami.

Quant à notre député, il en est toujours au même point, et l'engrenage où il s'est mis le tient plus que jamais. Tout conspire à le maintenir hors de l'Église: les nécessités et convenances de la politique; son épouse légitime qui est une chrétienne revêche et sans vertu; ses femmes de rechange remplies de vices; ses amis catholiques aussi incultes et impudiques que lui. Puisse-t-il continuer à aller faire ses fredaines et sa propagande dans les villages voisins! Il sait, du reste, qu'il ne gagnerait rien à se frotter à moi et il m'envoie tous les ans cent francs pour chauffer l'église. Quand sa concupiscence à lui se refroidira, nous verrons à l'entreprendre sérieusement.

Le vicomte de Tivisse ainsi que la vicomtesse sont exemplaires et charitables par tradition. Leur bienfaisance est pourtant bien méritoire, quand on songe à la viande de cheval, à la margarine et aux pommes de terre qu'ils mangent à profusion pour garder leurs domestiques et se maintenir à leur rang. Je suis logé à la même enseigne, et je me passerai moins souvent de bourgogne si je ne devrais m'habiller selon ma condition et payer mon marchand de soutanes.

Le notaire Delmonerese est encore plus vaniteux et avare qu'avant. Il ne consent à donner que lorsqu'il espère voir son annonce annoncée par les journaux; il rêve d'être nommé chevalier et de marier sa fille à un baron sans le sou. Je ne le décourage pas, comptant bien que les honneurs développeront sa charité et que la chapelle de saint Thibaut devra être reconstruite au chevalier del Monerese.

Il est nécessaire que toutes les places soient occupées ici-bas. Ceux qui ne sont nulle part essayent naturellement de grimper; et ceux qui sont arrivés se cramponnent le mieux possible. Mais un rythme mystérieux existe qui fait alternativement monter et descendre tous les humains; ainsi chacun voit arriver son tour, dut-il l'attendre quelques siècles, et personne n'est autorisé à se plaindre. Quand, pour ma part, je suis porté à regretter de n'être pas archevêque, je songe à mes ancêtres qui régnaient vraisemblablement en Gaule dans le temps que Tiglathphalasar s'emparait de Babylone, et aux puissants d'aujourd'hui dont les descendants seront peut-être cantonnés au treizième siècle. Et cette perspective de l'équilibre rétabli, jointe à l'attente du royaume de Dieu, suffit d'ordinaire à m'apaiser.

Mon confrère de Ballenfaire.

Ballenfaire est un petit village perché sur une montagne qui surplombe la Givroulle, cet affluent de l'Ourthe que je ne connaissais pas jusqu'en ces derniers temps. J'y suis allé voir un de mes neveux qui est fermier, et j'ai fait la connaissance du vieil abbé Gadisseux, un confrère pour qui j'aurai désormais beaucoup de vénération.

Le long de son église, dans une sorte de crypte à jour, il a commencé de construire une belle muraille de têtes de morts, calées et maintenues d'aplomb par des tibias, des fémurs et d'autres os qui appartenaient jadis, à ses paroissiens.

Je lui fais mon compliment de cette construction originale et éloquente.

— Je veux, par là, me dit-il, suppléer à l'insuffisance de mes sermons et montrer à mes gens qu'ils ne doivent pas se soucier uniquement de leur corps mortel. Sans compter qu'ainsi notre cimetière ne deviendra jamais trop petit.

— Et vos fidèles ne réclament pas ?

— J'attends qu'ils soient morts et enterrés de cinquante ans pour les placer dans mon mur. Au surplus, ils sont avertis d'avance qu'ils y viendront, et savent ainsi que je ne fais pas acception de personnes.

— Est-ce que vos confrères du doyenné ne vous critiquent pas ?

— Chacun a sa méthode, mon cher collègue. Le doyen de Masogne pratique la sienne et me laisse la mienne. Il est scotiste et je suis thomiste. Il mange de la viande et je suis végétarien. Il imite Bossuet, dans sa prédication; je suis plutôt les traces de saint François de Sales. Il est abonné à un journal de Bruxelles; j'en reçois un de Paris. Nous ne nous disputons jamais. Il cherche le bien; moi aussi, comme vous voyez; et l'évêque nous apprécie l'un et l'autre. Dieu n'aime pas l'uniformité; il ne l'a pas mise dans la création.

— De fait, nos montagnes, à Bétaumont, sont tout différentes des vôtres. Mais je me demande si mes gens, pourtant si raisonnables, m'aideraient à construire un mur pareil.

Confession générale.

Les sourds ont une prédilection pour moi. Et comme, souvent, ils ne trouvent personne qui veuille s'enrouer à leur répondre, je les vois s'amener vers moi qui consens volontiers à écouter leurs petites histoires, dussent-ils me tousser un peu dans les oreilles et m'envoyer leur salive par la figure. Il ne m'en coûte que de m'es-suyer de temps en temps le visage avec mon mouchoir. Ils se soulagent d'autant; je pratique la vertu de patience; je hoche la tête en signe d'assentiment, sans même devoir ouvrir la bouche, car les bavards aiment qu'on les écoute en se taisant.

Hier, étant allé déjeuner chez le vicomte de Tivisse, j'ai reçu les confidences d'un vieux monsieur de Créviusse qui, tout en suçotant un gros cigare éteint, m'a tenu des propos très désabusés :

— Je n'ai pas été heureux dans ma vie, disait-il à peu près, et je conserve de mauvais souvenirs de l'existence. La fortune ne me manquait pas; mais la vertu m'ayant toujours fait défaut, je me demande maintenant s'il n'eût pas été mieux d'être un peu moins vicieux.

Dans mon enfance, j'avais une nurse qui me battait à tour de bras et m'attachait mon lingé souillé sur le dos, sous prétexte de me faire rougir et de m'apprendre la propreté.

Au collège, j'étais toujours le dernier. Des fils de paysans remportaient tous les prix et il fallait leur donner mon chocolat pour pouvoir copier leurs devoirs.

Mes années de jeunesse n'ont guère été drôles. « La chair est triste et j'ai lu tous les livres », comme disait déjà Aristote.

— C'est Mallarmé qui a dit cela !

— Oui, oui, monsieur le curé, j'ai été dans l'armée. Puis, je suis entré dans le monde; croiriez-vous qu'il m'a fallu dix mois d'exercices pour apprendre à danser et deux ans d'efforts pour arriver à porter mon monocle sans grimaces ?

— Paris n'a pas été bâti en un jour.

— Grâce à Dieu, j'étais solide et bien bâti, comme vous dites, mais mon âge mûr n'en a pas moins été attristé par plusieurs opérations chirurgicales et une autre maladie très tenace. Il n'y a rien de plus dangereux que les femmes légères ni de plus assommant que les personnes gaies, monsieur le curé.

— Je l'avais déjà entendu dire.

— J'ai même failli aller en prison. Et me voici à présent vieux,

dur d'oreille et menacé de la cataracte. J'ai des héritiers qui me voudraient déjà sous terre ou plutôt dans notre caveau de famille; et lorsque je vais séjourner chez eux, leurs enfants me jouent des niches. Avant-hier, un de ces polissons m'a fait avaler la purge du chien au lieu de ma potion habituelle, et j'en suis encore tout démolé. C'est pour cela que j'entends si mal aujourd'hui, monsieur le curé.

— Allez toujours, on ne s'en aperçoit pas.

— Si bien que je me demande si je ne devrais pas me décider à changer de vie.

— Nous commencerons quand il vous plaira, monsieur de Créviusse. Voulez-vous venir vous confesser cet après-midi à la sacristie ?

D'une chose l'on vient à une autre.

Hier, dans le train qui me ramenait de Bétaumont, j'étais assis devant une femme élégante qui m'a fait songer aux origines possibles de la peinture à l'huile.

Cette personne n'avait pas un moment de repos. Tantôt, elle se peignait les cheveux, semant des pellicules sur son voisin. Tantôt, elle se poudrait le visage, se noircissait le pourtour des yeux ou se teignait les lèvres de rouge. Je ne suis pas homme à me scandaliser facilement, et j'admets fort bien que les gens de ville aient d'autres usages que les gens de la campagne. Si les citadins aiment de voir leurs épouses coloriées et de recevoir des pellicules à la figure, c'est leur affaire.

Pour moi, considérant ce visage peint en plusieurs tons, je louais la Providence d'avoir fourni, aux dames des grandes villes, le moyen de rendre des couleurs convenables à leur peau vieillie ou déteinte; et je m'élevais à des considérations historiques sur la naissance de l'art de la peinture.

Il y eut un temps, me disais-je, où l'homme étalait des morceaux de toile sur les murs de sa maison pour se garantir du froid et cacher les aspérités de la maçonnerie. Aujourd'hui, nous tapissons encore nos appartements afin de dérober aux regards la vue désagréable des pierres, des briques et du plâtras. Vint un homme plus artiste que les autres et qui imagina de mettre de la couleur pour rompre la monotonie de la toile. Il vit alors que la couleur faisait bon effet et réjonissait les yeux. Il s'étudia ensuite à la varier, à la nuancer et à la répartir de toutes sortes de manières. Ses voisins le félicitèrent et lui-même fut de plus en plus content.

Il ne s'en tint pas là. S'ennuyant de ne voir que de la couleur, il commença à tracer des lignes, à dessiner des formes d'animaux, à peindre des paysages, à exécuter le portrait de sa femme et de ses enfants sur sa toile. De ce jour-là, la peinture était née; la laideur vaincue; et un nouvel art découvert parmi les enfants des hommes.

Est-ce ainsi que les choses se sont passées réellement ? Au fond, je n'en sais rien. Mais il me vient parfois de ces imaginations qui me distraient, tout en ne faisant de mal à personne.

De l'éminente supériorité des populations campagnardes.

Parmi les grâces dont le Bon Dieu m'a comblé jusqu'ici, je le remercie particulièrement de ne m'avoir pas nommé curé de ville, car il m'eût été impossible de supporter les paroissiens des cités modernes.

Les parfums dont ils usent pour donner le change provoquent en moi des nausées, et je n'aurais pas eu le cœur de supporter davantage les autres grimaces de leur étrange civilisation.

Je lisais hier que les mondains d'aujourd'hui recourent à trois sortes de parfums : les parfums chimiques ou artificiels, les parfums végétaux qui viennent des plantes, sans compter les parfums animaux, car si les hommes dégagent par le nez, la peau et les intestins des odeurs insupportables, nombre d'animaux, en revanche, secrètent des matières agréables à respirer, et le musc, le castoréum et l'ambre gris fournissent, paraît-il, aux gens de ville le moyen de sentir bon.

Nos campagnards n'ont pas besoin de tous ces remèdes. Ils se lavent quand ils ont le temps, jouissent d'une bonne santé, changent de lingé le dimanche matin pour venir à la messe, respirent, d'ailleurs, l'honnêteté, travaillent au grand air, et le vent emporte avec lui tout ce qui reste de leurs impuretés. Ah! combien je les aime, et que j'étouffe, lorsque je vais en ville!

Je ne doute pas non plus que nos villages ne renferment proportionnellement beaucoup plus de braves gens que les villes; car

celles-ci servent souvent de refuge aux éléments les moins bons de nos campagnes. Lorsqu'un chenapan se sent persécuté parmi nous pour sa mauvaise conduite, il se hâte en effet de faire ses paquets et de disparaître. Plus tard, on apprend, à la lecture du journal, qu'il est en ville, où il s'est rendu célèbre par sa nomination à un poste élevé ou par son arrestation. Que si on n'entend plus parler de lui, ce n'est pas meilleur signe; c'est apparemment que le gaillard s'est perdu dans la masse de ses pareils et continue, dans l'anonymat des cités, la triste vie qu'il menait chez nous.

J'ai aussi remarqué que les citoyens ne se saluent pas entre eux, tels des criminels qui ont peur d'être reconnus et ne veulent aucun bien à leurs semblables; qu'ils marchent rapidement comme s'ils avaient le feu au derrière et qu'ils voulaient échapper à l'inquiétude qui les étirent; qu'ils circulent la nuit sans urgente nécessité, qu'ils n'aiment pas recevoir la visite de leurs parents de province, et qu'ils n'ôtent jamais leur chapeau lorsqu'ils passent devant une église.

Il est des impressions, venant de la subconscience, qui ne troublent pas. Lorsque, par exemple, j'entends parler de crémation, j'éprouve, quant à moi, un double sentiment. D'une part, je me révolte à l'idée que nos cimetières villageois disparaissent et que nos braves paysans laborieux seraient brûlés dans un four, au lieu d'aller dormir paisiblement dans cette terre qu'ils ont aimée, labourée, et arrosée de tant de sueurs. Alors que, d'autre part, je ne m'inquiète aucunement de ce que peut devenir la carcasse des gens de ville. Qu'on les embaume, qu'on les empaille, qu'on les enterre et qu'on les brûle, cela m'est absolument égal.

Mais, ce sont-là, peut-être, pensées viles et injustes. Il ne m'en vient, hélas! que trop souvent de pareilles. Il faudra cependant que je me corrige et que je tâche d'acquiescer une charité de plus en plus parfaite et universelle.

— Omer ENGLEBERT.

Les idées et les faits

Chronique des Idées

Le culte marial et la Belgique.

Le culte marial, si étroitement associé à nos destinées, vient de rayonner d'un nouvel éclat, à l'occasion de la cérémonie qui s'est accomplie, le mardi 25 avril, dans la célèbre église de Notre-Dame-au-Bois : la solennelle inauguration d'une galerie de vitraux commémoratifs de son histoire, à laquelle le cardinal primat de Belgique, entouré de Mgr l'évêque de Namur et d'une couronne de prélats, a daigné procéder lui-même, en présence de la Reine Elisabeth, accompagnée de la jeune princesse, sa fille.

Continuant, en effet, les meilleures traditions de nos maisons souveraines, fidèle aux exemples de Marie-Louise et de Marie-Henriette, notre Reine a voulu témoigner publiquement de sa sincère piété envers la Reine des Cieux et marquer ainsi, dans une circonstance extraordinaire, le lien étroit inviolable, qui attache notre dynastie à la pratique du catholicisme. Du jour où notre premier Roi, respectant, quoique étranger à notre foi traditionnelle, le vœu de la nation, s'est uni à la très catholique Marie-Louise, il a fait monter sur le trône la religion de son peuple et cette religion ne le quittera plus.

Il est du plus haut intérêt de rappeler, à cette occasion, que s'il existe une Belgique indépendante dont le bloc initial fut formé par l'Etat bourguignon de Philippe-le-Bon, — *Conditor Belgii* — c'est parce que la Belgique fut et resta catholique, parce qu'elle trouva dans son attachement héréditaire à cette foi son principe supérieur d'unité. Mais elle n'est demeurée catholique que pour être demeurée mariale. C'est le culte de la Mère de Dieu qui a sauvé chez nous le catholicisme, il fut notre rempart le plus sûr contre l'invasion du protestantisme qui aurait englouti notre originalité nationale dans les Pays-Bas calvinistes.

Il est une parole célèbre du prince évêque Ernest de Bavière, adressée par lui au pape, qui s'est vérifiée au XVI^e siècle pour la Belgique entière : « Saint-Père, ma principauté est cernée par l'hérésie protestante, la religion catholique n'y est restée debout que grâce aux Jésuites qui ont été ici les apôtres infatigables du culte de la Mère de Dieu ».

C'est un fait étrange à première vue, très explicable en réalité : pour détruire la vieille foi, ancrée au cœur des masses, les protestants s'en sont pris directement et dès l'abord au culte marial. Ils n'ignoraient pas qu'ils heurtaient ainsi le sentiment populaire et qu'ils allaient blesser ce peuple belge à la prunelle de l'œil. N'importe, et à juste titre d'ailleurs, ils attaquaient le Fils dans la Mère, la considérant comme le signe le plus éclatant du christianisme intégral, comme l'ostensor de la religion romaine, comme celle qui incarnait et affirmait toutes les vérités rejetées par l'hérésie; l'autorité du magistère de l'Eglise qui a proclamé

ses prérogatives, la nécessité des œuvres démontrée par sa sainteté suréminente, la nécessité de la prière pour obtenir les grâces du salut par son intercession. Marie : c'était tout le catholicisme romain rayonnant, devant les foules prosternées à ses pieds, dans la splendeur d'une théologie qui parlait à l'esprit par le cœur. Marie, c'était la Mère du foyer, sa gardienne. Marie apparaissait alors, comme à Ephèse, comme à tous les moments critiques, comme l'exterminatrice de toutes les hérésies, la triomphante Judith, comme la Femme de l'Apocalypse terrassant le dragon infernal.

A elle donc les premiers coups de l'erreur. On la couvrait de mépris, on l'affublait en flamand de l'appellation dérisoire : la femme du charpentier. Quand les iconoclastes se répandirent comme une trombe dévastatrice dans la ville d'Anvers, leur premier geste, dans le sac de la cathédrale, fut de briser la statue de la Vierge et puis les images des saints.

Qui ne connaît ce cri du cœur de Luther, avouant que, de toutes les fêtes catholiques, il avait en particulière horreur celle du Corps du Christ et celle de la Conception de Marie? Sa haine éclairée ne séparait pas la Mère du Fils.

On comprend sans peine après cela qu'en réaction contre la tactique ennemie, les champions de la foi se soient évertués à exalter la Vierge autant que ses ennemis la ravaient, à rétablir son culte là où il avait été renversé, à glorifier par tous les moyens celle qu'ils regardaient justement comme le Palladium de la religion catholique et de la nationalité inséparable de celle-ci.

La plus impartiale histoire, celle même qui est écrite par les adversaires de l'Eglise, voire par des protestants, reconnaît le rôle glorieux joué à cette époque par les membres de la Compagnie de Jésus. Ils ne furent pas seuls assurément : Carmes, Franciscaux, Prémontrés, d'autres encore déploierent le zèle le plus louable, de grands artistes contribuèrent aussi à cette merveilleuse campagne et c'est même d'élémentaire justice d'évoquer ici notre génial Rubens, sodalite anversoise de Notre-Dame, qui écrivit par le pinceau une splendide apologétique.

Les Jésuites furent les initiateurs de ces congrégations — dégénérées depuis — mais alors ligues de défense religieuse, que le Belge Léon avait fondées à Rome et que le P. Costerus introduisit en Belgique.

Le culte des images miraculeuses jouit aussi, grâce à leurs efforts, d'une vogue immense et il apparaît clairement que ces centres de pèlerinages, accrédités par d'innombrables faveurs, souvent prodigieuses, furent des abris de la foi ancestrale et des foyers puissants de vertus chrétiennes. Il faudrait un volume pour retracer à grandes lignes l'histoire de ces innombrables sanctuaires de piété mariale, soit nouveaux, soit renouvelés, qui

sauvèrent la foi de nos aïeux dans la Belgique entière. C'est particulièrement sous le règne réparateur d'Albert et Isabelle, de 1508-1621 (Isabelle fut simplement gouvernante de 1621 à 1633) que le culte marial prit une expansion vraiment nationale. Même les gouverneurs espagnols sous lesquels retomba la Belgique, après la mort de l'archiduc, et celle d'Isabelle, s'intéressèrent encore vivement à cette dévotion populaire dont l'Espagne avait si bien compris la nécessité. En voici la preuve.

Notre-Dame-au-Bois, la Patronne de la Forêt de Soignes, la Madone sylvestre est, comme beaucoup d'autres images, issue d'un arbre, d'un chêne fameux, non pas le Duyver Eyck, le chêne du diable, comme l'ont voulu des folkloristes de fantaisie, mais le Jesus Eyck, le chêne de Jésus, ainsi nommé parce qu'il avait porté dans le creux du tronc une statuette de l'Enfant Jésus lentement absorbée dans l'aubier de l'arbre grandissant. C'est en 1637 qu'avec l'agrément des autorités domaniales, Philippe van den Kerckhoven installa, au sein d'un massif, entre les branches de ce chêne, une mignonne statuette de la Vierge qui devait par les grâces obtenues devant elle attirer les foules. C'est Francisco de Mello qui conçut l'idée et fit le vœu de remplacer la chapelle primitive par une église. C'est Léopold Guillaume qui exécuta son dessein en 1650 et ses successeurs ne cessèrent pas de la couvrir de leur protection.

Les vitraux de l'artiste Steyaert qui viennent d'être inaugurés avec la pompe royale et cardinalice rediront cette histoire aux générations futures. Il s'en faut cependant que le sanctuaire si cher aux amis de la Forêt et qui n'a pas fait d'ailleurs tomber en oubli Notre Dame de l'Espinette et Notre-Dame de Bonne-Odeur, autres madones forestières, il s'en faut qu'il soit, comme on le proclamait en cette circonstance, plus d'éloquence que de justesse, notre sanctuaire national. On ne peut ravir ce privilège à Hal et Montaigu même ne peut le lui disputer.

Antique pèlerinage, remontant au XIII^e siècle, possédant une statue miraculeuse, don de sainte Elisabeth de Hongrie à sa fille la duchesse de Brabant, situé au centre de la Belgique, aux portes de la capitale, aussi fréquenté par les populations de la Wallonie que par celles de Flandres, aussi révérent par les princes que par leur peuple, rayonnant par ses confréries dès le XIV^e siècle sur toute la Belgique, Hal fut au XVI^e une des principales citadelles de la foi catholique en notre pays. En 1566, l'année même de la fureur iconoclaste, c'est à Hal que Philippe de Croy, à la tête d'un groupe important de seigneurs, s'en vint recevoir et arborer à son chapeau, comme toute sa suite, la célèbre médaille de Notre-Dame, la première indulgenciée, désormais signe de ralliement des catholiques loyalistes, pour faire ainsi son entrée en cortège à Bruxelles et se rendre à la cour de Marguerite de Parme dans une manifestation de protestation contre la besace et la médaille des Gueux, contre les excès des iconoclastes.

Trente ans plus tard, l'Archiduc Albert, neveu de Philippe II, promu au cardinalat sans être entré dans les ordres, archevêque au titre de Tolède, vice-roi de Portugal, appelé à exercer la souveraineté aux Pays-Bas, au sortir de l'effroyable tourmente, et à la transmettre à ses successeurs, si son mariage — approuvé par le Pape en vue d'un plus grand bien — avec la propre fille du Roi, Isabelle, lui donnait une postérité, l'illustre Archiduc vint déposer son chapeau de cardinal en l'église de Hal, aux pieds de Notre-Dame, faisant ainsi acte de renonciation à la carrière ecclésiastique et de consécration de sa personne à sa haute mission de souverain. C'est là qu'il attendit la princesse Isabelle, et de Hal qu'il fut conduit par les magistrats dans la capitale pour la célébration de son mariage. C'est là aussi qu'à son retour d'Espagne il voulut recevoir les clefs du royaume des mains du gouverneur intérimaire, le cardinal André d'Autriche. Les évêques de Malines, d'Anvers, d'Ypres, allèrent à sa rencontre — il arrivait de Namur avec la princesse — jusqu'à Nivelles et les conduisirent à Hal, où ils passèrent deux jours et d'où ils partirent par la Cambre pour leur capitale.

Y a-t-il exagération à dire avec M. le chanoine Michiels, le docte historien de l'église dont il est le zélé gardien et à qui nous empruntons ces détails : Hal est le berceau de notre première souveraineté. Il peut à bon droit revendiquer l'honneur d'être le sanctuaire national proprement dit de la dévotion à Marie en Belgique.

Qu'il me soit permis de réparer ici une involontaire omission de l'histoire de Hal en rappelant que cet antique pèlerinage qui était fort dégénéré au cours des temps fut rétabli dans tout son éclat par le père jésuite Thomas de Saily, celui-là même qui con-

duisit à Montaigu le premier pèlerinage des troupes espagnoles : ce Montaigu dont les enfants de S. Ignace furent longtemps les pénitenciers, comme ils devinrent les patrons de l'église de Hal jusqu'à leur suppression en 1773.

* * *

D'autres sanctuaires de la Vierge bénéficièrent à l'époque de notre renaissance religieuse du zèle apostolique des Jésuites : Notre-Dame de Bois-le-Duc (vénérée à Saint-Jacques-sur-Coudenberg), Notre-Dame de Foy, près Dinant, dévotion répandue dans le monde entier. Notre-Dame de Luxembourg, Notre-Dame de Kevelaer, et, à Bruxelles, Notre-Dame de Miséricorde, qui ouvre maintenant ses bras aux pécheurs dans l'église de la Chapelle, auparavant vénérée à l'hospice Saint-Christophe où la piété du Père Costerus la popularisa, et qui fut couronnée au nom du Pape en 1843 par le Cardinal Stercks, en présence de Léopold I^{er} et du futur Léon XIII.

Bruxelles peut d'ailleurs se glorifier d'être la cité mariale par excellence, celle qui compte dans son sein et sa banlieue le plus d'églises et d'oratoires voués à la Mère de Dieu, le plus de Madones vénérées à l'angle des rues, le plus de quartiers et de voies publiques portant le nom de la Vierge, le plus d'œuvres artistiques consacrées à son culte. C'est le tableau très fouillé et très gracieux qu'en a tracé avec sa précision habituelle M. l'abbé Nève dans une communication au Congrès Marial de 1921.

L'Hôtel-de-Ville, qui porte à sa flèche et à son frontispice l'image de Saint-Michel, n'a pas l'effigie de Notre-Dame. Mais au centre du forum de la capitale, au centre de la Maison du Roi a longtemps trôné la Vierge, placée par l'Archiduchesse, avec la célèbre inscription : *De la peste, de la famine, de la guerre, délivrez-nous, Marie de la Paix.* Notre-Dame de la Paix à Saint-Nicolas la rappelle avec bonheur.

Bruges, à son beffroi, a conservé l'image de la Vierge qui, de sa main, bénit les passants.

Anvers, depuis longtemps, a rétabli à sa façade Notre-Dame, la Patronne de la grande cité. Elle avait été placée, en 1587, au milieu d'une pompe inouïe décrite par Wichmans dans sa *Brabantia Mariana*. C'était le trophée d'une splendide victoire : Notre-Dame remplaçait le hideux Brabou, l'idole des Gueux. Ce jour-là, Marie fut proclamée par le Magistrat Reine d'Anvers et par lui revêtue de ses insignes royaux, au bruit des salves de toutes les armes à feu et des cris de triomphe d'une foule immense.

Liège dresse à son tour, sur une ancienne place, en face de la cathédrale, une gracieuse image de la Vierge, due au ciseau de son célèbre statuaire Jean Delcour.

Douaire de Notre-Dame, fief de la Reine des cieux, la Belgique lui doit la conservation de sa foi et avec celle-ci, son indépendance, sa nationalité. Aussi le pays tout entier est couvert d'églises, d'oratoires, de monuments qui la rappellent et l'honorent.

Nos destinées sont inséparables de ce culte. Dans tous nos vieux pèlerinages s'avive la flamme du patriotisme en même temps que la flamme de la piété.

Honneur à notre Dynastie qui vient de témoigner une fois de plus qu'elle comprend l'âme de notre race et communie à sa foi ! Que la Vierge tutélaire abrite le trône et lui garde la fidélité du peuple !

J. SCHYRGENS.

La revue catholique des idées et des faits

la plus répandue,

la moins chère,

la mieux informée

Bloc-notes littéraire

Le Génie de Paul Valéry. — De René Johannet, dans les *Lettres*, ces réflexions piquantes, à propos des œuvres introuvables ou inabordable d'un poète, qui a trouvé le moyen de s'imposer sans se faire lire :

« Je ne sais pas quelle place exacte l'avenir fera aux œuvres de M. Paul Valéry. Elle sera très probablement inférieure à celle que lui ménagent ses admirateurs actuels. (Vous dirai-je le fond de ma pensée? Ce sont les admirateurs de M. Paul Valéry, neuf andouilles pour un homme intelligent, qui gâtent tout. Sans ces admirateurs imbéciles, Valéry serait un auteur très admissible. Je dis un auteur, car tout le monde m'affirme que l'homme est exquis, modeste à ravir.) Pour ses éditions, Gallier Boissière a soulevé un lièvre magnifique (dans le *Crapouillot*, par son article sur le *Génie commercial de M. Paul Valéry*)... Songez que les œuvres complètes de M. Paul Valéry tiendraient dans deux petits volumes ordinaires... Personne ne le lui reproche. Mais il en a fait près de cent éditions, toutes de luxe. Alors, c'est une inflation, paraît-il, d'un genre particulier, qui est en train d'évoluer vers le krach. »

Les éditions de luxe, c'est bien, dussent-elles coûter, comme les *Odes* de Valéry, quatre cents francs pour un volume de soixante pages. Il y a des bibliophiles, que le livre intéresse plus que son contenu; c'est leur affaire. Ils sont amateurs, non pas de belles-lettres, mais de belles lettres.

Mais l'auteur qui n'écrit que pour eux et ne se soucie pas de mettre sa littérature à la portée du grand public, est peut-être un financier, habile dans l'exploitation des snobs, ou un artiste de l'art typographique. J'ai peine à le croire un vrai poète, car il ressemble trop peu au pélican qui, dans le festin qu'il servait à ses fêtes, partageait à ses fils ses entrailles de père.

Romantisme juridique. — M. Julien Bonnacase, professeur à la Faculté de droit de l'Université de Bordeaux, dans un volume compact sur *Science du Droit et Romantisme*, publié à la librairie du Recueil Sirey, met en évidence les influences du romantisme dans le domaine juridique. Il constate que le romantisme pénètre partout : « Il est aujourd'hui question de « romantisme financier », de la « mystique de Locarno ou de Thoiry » et de la conciliation de cette mystique avec la pratique, du romantisme appliqué à l'Écriture sainte et à la vie de Jésus, du mysticisme préhistorique (Glozel!), du romantisme médical, sans parler du romantisme scientifique! Comment s'étonner, dès lors, que le Droit lui-même ait été, sans s'en douter, emporté par le Romantisme? »

Il est donc vrai que cette question du romantisme est loin d'être purement littéraire, comme d'aucuns se l'imaginent; c'est une doctrine philosophique. Comme elle touche à ce qu'il y a de fondamental en l'homme, c'est-à-dire, aux rapports entre les différentes facultés humaines, il est naturel qu'elle exerce son influence dans tous les domaines intellectuels.

Constatons avec satisfaction que M. Bonnacase adopte notre définition du romantisme : « Le romantisme, dit-il, n'est autre chose que la prédominance, le règne, si l'on veut, du sentiment sur la raison. C'est là un point définitivement établi à cette heure, mais qui a été discuté. » (P. 673.)

Définitivement établi? Ne criions pas trop vite victoire. La discussion continuera aussi longtemps qu'il y aura des hommes qui confondront sentiment et pensée, impression violente et beauté. Si même les juristes, comme le montre M. Bonnacase, ont suivi le courant romantique, qui peut se flatter de résister à l'entraînement?

Maeterlinck et l'index. — Frédéric Lefèvre est allé passer une heure avec Maurice Maeterlinck en sa villa des Abeilles, à Nice. Question de faire un peu de réclame à la *Vie de l'espace*, qui vient de paraître et qui n'a pas précisément une bonne presse. On n'a plus l'air de prendre très au sérieux la philosophie ni la science de Maeterlinck. Les connaisseurs s'étonnent de la désinvolture avec laquelle le prestigieux poète évolue parmi les problèmes de hautes mathématiques. On dirait un primaire qui a lu Henri Poincaré et qui le cite sans en comprendre la terminologie. La même constatation vaut, d'ailleurs, pour le vocabulaire philosophique de l'*Intelligence des fleurs*.

Dans cette interview, publiée par les *Nouvelles littéraires*, pareille légèreté s'étale à propos de questions religieuses. Maeterlinck confond la mise à l'index de ses livres avec l'excommunication de l'auteur, et il l'appelle une *excommunication majeure*, puisque, dit-il, « tous mes livres présents et à venir, même ceux que je n'ai pas conçus, même ceux dont je n'ai trouvé encore ni l'idée ni le titre, sont à l'index, in *odium auctoris*, comme ils disent, et qu'ainsi sont excommuniés les lecteurs de livres qui ne sont pas écrits! »

Et Frédéric Lefèvre enregistre sans sourciller ces bourdes monumentales, au lieu de rendre à son interlocuteur le service de le sauver du ridicule.

Evidemment, Maeterlinck ignore ce qu'est l'excommunication majeure. Certes, tout le monde n'est pas obligé d'être docteur en droit canonique, mais pourquoi parler de choses qu'il ne connaît pas? Le fait est qu'il manie le vocabulaire religieux avec la même imprécision que la terminologie philosophique.

Il ne sait pas davantage que la mise à l'index in *odium auctoris*, en usage autrefois, n'est plus appliquée aujourd'hui par le Saint-Office et que, par conséquent, ses nouveaux livres ne sont à l'index que s'ils tombent sous une loi générale, ou si, après leur publication, ils sont l'objet d'une condamnation particulière.

Une troisième erreur (tant que cela, en si peu de lignes!) est de croire que la lecture d'un livre à l'index entraîne l'excommunication. A moins qu'il ne s'agisse de livres d'apostats, hérétiques ou schismatiques, écrits pour défendre l'apostasie, l'hérésie ou le schisme, la lecture d'un livre à l'index constitue un péché grave de désobéissance, mais n'entraîne pas l'excommunication.

Il n'est pas même vrai que tous les livres de Maeterlinck soient à l'index. La mention *omnia opera* doit être interprétée selon le commentaire authentique qui en a été donné : elle ne comprend pas les livres traitant d'autres matières que la religion, pourvu que, du point de vue moral, ou en vertu d'un décret particulier, ils ne soient pas condamnables.

On le voit, Maeterlinck se vante un peu, quand il se pavane sous son excommunication majeure!

PAUL HALFLANTS.

FRANCE

Sieyès

De la dixième et dernière conférence de M. Louis Madelin, sur les Hommes de la Révolution, nous détachons ces extraits :

Si j'ai voulu finir la série de ces conférences par cet homme étrange, c'est que, précisément, il va nous permettre de voir en peu de moments le drame d'idées qui, derrière le drame des événements, s'est joué, des heures qui ont précédé la Révolution à celles qui l'ont close. « Qu'avez-vous fait pendant la Terreur? » disait-on à ce Sieyès. « J'ai vécu, » répondait-il, et certes pour un personnage aussi en vue qui en a été, depuis 1780, l'abbé Sieyès, c'était miracle, quand tous sombraient, d'avoir vécu. Lorsque se terminera le drame, il sera le seul qui, ayant évité la mort, la prison, l'exil et même la disgrâce, survivra. Et c'est pourquoi nous nous trouvons aujourd'hui en face de lui.

Oui, il s'était révélé l'oracle avant même que les Assemblées se réunissent. Il avait été le précurseur, parce qu'il était le philosophe des temps nouveaux et que, prêtre, il n'avait gardé de cette profession, qu'une espèce d'autorité de sermonnaire habitué à défendre les dogmes.

C'était un froid Méridional — il y en a. Le père était contrôleur des actes à Fréjus. Les parents, très pieux, avaient désiré pour lui la carrière ecclésiastique. Lui, très imaginaire, très chimérique, avait, étant enfant, rêvé d'un destin illustre dans la carrière des armes. Mais, mince et frêle, poussé tard, souvent souffrant, il n'eût pu supporter les fatigues de la guerre. Talleyrand fut prêtre parce que boiteux, Sieyès fut prêtre parce que maladif. On faisait alors de singuliers cadeaux au Seigneur.

Enfant du siècle, il était tout aux études philosophiques. Mais, contrairement à ses contemporains, il n'avait pas adopté un maître; orgueilleux et personnel, il dédaignait un Rousseau et un

Voltaire à l'égal d'un Montesquieu. Elevé chez les doctrinaires de Draguignan, il avait apporté au séminaire de Saint-Sulpice cet esprit philosophique indépendant des philosophes. Les maîtres le jugèrent à la fois faible de corps et dangereux d'esprit. « Il est à craindre, écrit l'un d'eux, que ses lectures particulières ne lui donnent goût pour les nouveaux principes philosophiques, — au demeurant, nullement propre au ministère ecclésiastique », il ne serait jamais, avait ajouté un suplicien, qu'un honnête chanoine. Il fut donc ordonné prêtre.

Un évêque issu de sa province, M. de Lubersac, l'emmena comme secrétaire à Tréguier en Bretagne, puis à Chartres où il devint chanoine. Il s'y ennuya, s'en évada sans cesse, entendit se faire nommer aumônier d'une des filles de Louis XV, et, son évêque s'y étant opposé, en conçut une extrême rancune. « Mon évêque m'a joué. » De ce jour, Lubersac étant noble et prélat, le fils du contrôleur des actes se sentit une âme de révolté. D'ailleurs gêné, dans ses finances et faisant passer en remèdes la petite pension paternelle, il s'aigrissait. Le Tiers Etat grondait en lui. Prêtre, il ne croyait déjà plus, s'il avait jamais cru, et pensait voir le Christianisme sombrer avant peu devant la philosophie si celle-ci faisait une Révolution. Que reprochait-il au Christianisme? Probablement de n'avoir pas été inventé par lui.

Il travaillait cependant à un factum. Les Etats généraux allaient se réunir. L'abbé lança le fameux libellé : « *Qu'est-ce que le Tiers-Etat? Tout. — Qu'a-t-il été jusqu'à présent?... Rien — Que demande-t-il de devenir?... Quelque chose.* » Ce seul titre était incendiaire. D'ailleurs, il était doublement faux dans ses deux premières propositions : que le Tiers ne fût rien dans le pays qui, de Suger, fils de paysans, à Colbert, fils de boutiquiers, avait été gouverné par cent ministres plébiens, c'était montrer en effet une belle insouciance de ces prétendues vérités historiques dont il faisait si bon marché, et que le Tiers dût être tout dans un pays où la noblesse jadis et l'Eglise dans tous les temps avaient rendu au pays tant de services était une sottise. Mais, par surcroît, l'abbé forgeait contre les nobles toute une théorie qui, cette fois, mérite d'être traitée de prétendue historique : les nobles descendaient tous, disait-il, de la race conquérante qui, venue de Germanie, avait asservi l'énorme masse des Celtes latins qui formaient le Tiers Etat. Il fallait donc renvoyer ces nobles dans les forêts de Franconie. Cette théorie des deux races, purement fantaisiste, donnait une belle couleur de nationalisme aux revendications du Tiers. Ce Tiers devenait seul représentant des Français autochtones. Seul le Tiers est la nation française. Il est donc certain que les seuls membres non privilégiés sont susceptibles d'être électeurs ou députés à l'Assemblée nationale. Donc le Tiers suffit à tout ce qu'on espère d'une Assemblée nationale.

On pense quel succès eut la brochure. On était en janvier 1789. Le Tiers acclama dans ce prêtre, mieux qu'un défenseur, le théoricien précieux de ses droits. Les « forêts de Franconie » constituaient à elles seules une trouvaille. Mais le titre, à la fois tapageur et flatteur, eût suffi. Il est agréable que, n'étant rien, on apprenne subitement que l'on doit être tout. Trente mille exemplaires furent vendus en deux mois et, le nom de Sieyès célèbre. La Révolution n'était pas ouverte que déjà elle avait son oracle.

Qu'il ait voté la mort du Roi, je ne peux m'en étonner. Cœur froid, âme pusillanime, écrira Talleyrand... *Son inflexibilité n'est que dans sa tête.* On lui a longtemps attribué cette parole : « La mort sans phrases, » qui pouvait passer pour un cri féroce. Or il n'était pas féroce : il était pusillanime. Il dit simplement : *la mort.* S'il avait pu voter en moins de mots, il l'eût fait. Plus le pouvoir passait à la Montagne, plus il s'effaçait. Les Girondins furent proscrits ; il les laissa proscrire ; soixante-treize députés de la Droite protestèrent courageusement, il ne s'associa pas à leurs protestations. Il s'habitua à se taire. On a retrouvé ses notes intimes de cette époque. Elles se terminent par ces mots : « *Taisons-nous.* »

On bâtissait une nouvelle Constitution, la Constitution de l'an I, déplorablement démagogique. Un membre du Comité vint, pour avoir ses avis, lui vanter le projet. Il l'écouta ; puis, il haussa les épaules et s'en alla sans avoir dit un mot.

En revanche, quand il apporta un magnifique plan d'instruction publique, qu'il avait cependant pris la précaution de faire signer

de son collègue Lakanal, Robespierre le vint haineusement démolir. Aux Jacobins, Maximilien avait au préalable lancé contre lui un de ses hommes, le chimiste Hassenratz. « Il a fallu, criait cet énergumène, toute la scélératesse de Sieyès pour concevoir un projet aussi liberticide. » Robespierre attaqua à la tribune le plan « liberticide » et empêcha même que son auteur fût réélu au Comité d'instruction publique qui avait été jusque-là son grand refuge. Sieyès ne récrimina pas. Il se tut. On s'étonnait de son silence, tandis que tout bouillonnait et faisait fracas. Lui écrivit alors dans ses notes : « *Qu'importerait le tribut de mon verre dans un torrent de rogomme.* » On sent dans le mot tout son mépris pour ce régime de furieux. On sent aussi, à d'autres traits, sa peur d'être saisi par Robespierre qui le guettait. Quand il vint, lors de la fête de la Raison, déclarer qu'il avait depuis longtemps renoncé au titre de prêtre, « sa profession de foi étant à l'égard de la religion ancienne et connue », Robespierre n'y vit qu'une raison de plus de le haïr. Cet homme pâle, assis au Centre, et qui ne parlait plus, l'inquiétait, l'exaspérait : « L'abbé Sieyès ne se montre plus, disait-il, mais il ne cesse d'agir dans les coulisses de l'Assemblée. *Il est la taupe de la Révolution.* »

Non, il n'« agissait » pas plus qu'il ne parlait. Il tâchait simplement de ne pas mourir, de vivre pour avoir le dernier mot. Quand, le 9 Thermidor, Robespierre se tournant vers le Centre, les bras tendus, en appelait à ces hommes contre la Montagne, il put rencontrer le froid regard de l'ex-abbé. Celui-ci, tel que nous le connaissons, ne dut pas se lever le premier pour voter la proscription du dictateur, mais il ne se leva sûrement pas le dernier.

L'heure était venue où la Révolution, si elle voulait survivre, devrait se mettre entre les mains d'un César. Depuis cinq ans, cette heure était prévue par tous les esprits clairvoyants. Qui serait César? C'était la seule question.

Sieyès n'avait pas l'esprit césarien, mais néanmoins certaines conceptions de son esprit le prédisposaient à élever sur une société savamment hiérarchisée une autorité forte. Il avait peut-être songé à être lui-même cette suprême autorité, mais il voyait les difficultés et sa pusillanimité faisait obstacle à son orgueil. Les Jacobins le couvraient d'injures, l'assaillaient de menaces ; il tenait le gouvernement qu'il présidait pour faible, mal assis sur une mauvaise Constitution et discrédité par des vices ou des ridicules qu'il méprisait. Il confiait à quelqu'un que « son métré » était infernal. Si orgueilleux qu'il fût, il se sentait débordé. Il était devenu très sceptique sur le régime des Assemblées. Barras lui ayant, après le coup de Floréal, demandé quels députés il convenait de frapper, il avait répondu : « *Les députés sont très bons ou très mauvais selon la manière de s'en servir.* » Mais le mieux était de les éliminer tous. Celui que Mirabeau avait proclamé le promoteur du régime représentatif, rêvait de paralyser les Chambres. On ne peut rien fonder avec des brouillons et des bavards, disait-il à Fouché appelé par lui au ministère de la Police, *il nous faut deux choses : une tête et un sabre.* Il serait, lui, la tête, et il chercherait un sabre.

Bonaparte, lors de son triomphant séjour à Paris après Campo-Formio, avait entouré l'homme de ses flatteries. Le citoyen Sieyès était, disait-il, le seul homme d'Etat de la République : c'était à lui qu'il appartenait de donner à la Révolution son statut définitif. Sieyès, flatté, avait dit : « C'est le général le plus civil de l'armée. » Mais Bonaparte lui paraissait néanmoins redoutable ; d'ailleurs, il était en Egypte, captif dans sa conquête. Hoche venait de mourir à vingt-sept ans, assez mystérieusement. Sieyès écarta Bernadotte qui, disait-il, « avec un profil d'aigle n'était qu'un oison », il le fit même destituer du ministère de la Guerre, où il le tenait pour le représentant des Jacobins, ses ennemis. Alors, il pensa au jeune et séduisant général Joubert. Il y eut accord entre eux. Mais Joubert fut tué en Italie dans des circonstances un peu suspectes qui, rapprochées de celles où Hoche avait succombé, faisaient penser qu'il n'était pas bon pour un général d'être tenu pour un aspirant dictateur. Sieyès, alors, adopta Moreau. Mais celui-ci était de tempérament attermoiant ; il hésitait. Un jour de vendémiaire, Sieyès, au Luxembourg, était en train de le chapitrer quand un messenger hors d'haleine vint dire que Bonaparte avait débarqué à Fréjus. « C'est votre homme », dit Moreau, et il s'éclipsa. « Le sort en est jeté, déclarait Sieyès, quelques instants après, à Lucien Bonaparte. C'est autour de votre frère maintenant qu'il faut tous nous grouper. »

A peine arrivé à Paris, Bonaparte l'alla visiter. Son esprit réaliste lui faisait, au fond, tenir pour calementraires les idées de l'ex-abbé. Mais il disait : « J'ai vu Sieyès... Il faut rallier à soi ce qu'on aime et estime le moins. » Le général flatta le philosophe. « Nous n'avons pas de gouvernement parce que nous n'avons pas de Constitution, du moins celle qu'il nous faut. *C'est à votre génie qu'il appartient de nous en donner une.* » Sieyès entrevoyait enfin la Terre-Promise du haut du Sinai où il allait enfin écrire la Loi.

Il se prêta à tous les plans de coup d'Etat. Et le 19 brumaire au soir, vous savez après quelles péripéties, Bonaparte était consul provisoire — et Sieyès avec lui.

Celui-ci se mit à la Constitution, ou plutôt s'en laissa-t-il arracher, bribe par bribe, les éléments par Boulay de la Meurthe chargé de l'en accoucher. Albert Vandal a, de main de maître, conté de quelle façon, le projet enfin établi, le pauvre législateur fut joué. Bonaparte se saisit de son projet si savamment compliqué et équilibré, et, sans le jeter bas, en tira tout ce qui pouvait fonder le gouvernement autoritaire.

Sieyès fit ce qu'il avait toujours fait : il ne défendit pas sa Constitution, s'enfermant dans une attitude hautainement boudeuse, il laissa tailler dans son œuvre le monument césarien. Et quand tout fut fini, dans une suprême conférence, le général se retournant vers lui, le pria, après l'avoir couvert de fleurs, de désigner les Consuls définitifs — ce qui était une manière heureuse de lui dire que, lui, Sieyès, ne pouvait en être.

Bonaparte, arrivant à Paris, n'avait trouvé en face de lui que Sieyès. C'était le seul homme tout à fait marquant de la Révolution qui survécût. Le soldat l'avait écarté d'un revers de main parce que ce « grand homme » n'était que du vent. « Tête de Borée cantonnée d'or soufflant d'argent », porteront ses armes. Autour de ce pontife surfait, le général ne rencontrait plus que les révolutionnaires subalternes, anciens tribuns des Assemblées, anciens proconsuls de la Terreur, anciens membres des Comités, gens jadis échauffés que dix ans de révolution avaient amenés au réalisme politique — et aussi au réalisme personnel. Un Fonché, ministre de la Police, est le type de ces révolutionnaires assagis ; l'heure est venue de réaliser la Révolution en l'arrêtant, de la réaliser dans les institutions, de la réaliser aussi au profit de ceux qui l'ont faite et ont eu l'esprit de survivre.

La Fayette écarté et — qui pis est — comme démodé, Mirabeau mort à la peine, Bailly et Barnave guillotines, Brissot, Vergniaud, Barbaroux guillotines, Buzot, Pétion, Condorcet supprimés de leur propre main dans un acte de désespoir suprême, Hérald de Séchelle, Fabre d'Églantine, Camille Desmoulins, Jacques Danton, en germinal an II, Saint-Just, Couthon et Maximilien Robespierre, en thermidor an II, jetés au bourreau, il n'était rien resté, après Thermidor, de ceux qu'on peut appeler les grands hommes de la Révolution, sauf ce Sieyès soufflé et surfait qui, de ses mains, a ouvert, comme au nom des autres, la voie à Bonaparte.

Qu'eussent-ils fait devant celui-ci ? Question oiseuse parce qu'eux survivant, on peut penser qu'en dépit de son génie, il n'eût peut-être pu s'imposer.

Il était peut-être fatal qu'ils mourussent tous pour qu'il pût paraître, car peu d'événements humains donnent plus que la Révolution l'impression d'une longue et constante fatalité.

Vue d'ensemble

La Révolution était, je vous l'ai dit, partie d'un malentendu. Le peuple, profondément monarchiste, aspirait à un nouvel ordre dans l'Etat : un ordre qui, sous l'autorité renforcée du prince, s'appuierait sur l'égalité des droits. C'était tout. Les bourgeois, férus de philosophie, avaient ajouté au programme la liberté, que les électeurs de 1789 faisaient — tout au moins — passer à l'arrière-plan et ne concevaient d'ailleurs qu'avec l'assentiment et le concours du prince.

L'abolition de la féodalité avait, dès le 4 août 1789, réalisé le vœu principal de la nation. C'était l'avis de Mirabeau, partisan d'une autorité forte, protectrice de l'égalité conquise. Cet homme, en qui l'intelligence avoisinait le génie, ne fut compris ni du prince ni de l'Assemblée. Cette Assemblée entendit bouleverser l'Etat entier et légiférer pour l'Humanité. La *Déclaration des droits*,

superbe manifeste de philosophie généreuse adressée par les représentants de la Démocratie française à l'Univers, jetait la Révolution hors de sa vraie voie. Elle exaltait les cœurs et faisait dévier les esprits. Elle obligeait à tout bouleverser sans qu'aucun plan de reconstruction rationnelle et viable fût préparé. La Constitution, qui ne pouvait, sans provoquer l'anarchie, s'accommoder à cette magnifique Déclaration, se trouva démentir cette imprudente préface. Affaiblissant l'autorité, elle ne réalisait cependant pas la démocratie. Mais affaiblissant l'autorité, tandis que la Déclaration autorisait l'insurrection, elle déchainait le désordre qui devint chronique dans la nation. Les hommes qui l'avaient votée étaient presque tous d'esprit généreux et honnête, gens exaltés d'une noble foi et animés souvent d'une intelligence que la culture étayait, mais aveuglés par des idées absolues et dévoyés parfois par la passion. La Fayette était un admirable chevalier français, mais rempli de mirages : il devait succomber sous le poids de fautes qu'on ose à peine lui reprocher tant l'origine en était noble, et il était le type accompli de la plupart de ces Constituants qui eussent crié : « Périsse tout plutôt qu'un principe. » A côté de ceux-là, un Talleyrand, politicien poussant jusqu'au génie l'art de la trahison, représente cette autre espèce d'homme qui ne crée pas les mouvements, mais les exploite et, en trahissant leur parti, détraquant toute une nation. Mirabeau, seul esprit réaliste, puissant et résolu, eût peut-être sauvé l'Etat, mais il lui eût fallu près du souverain et de l'Assemblée un crédit durable que sa mauvaise réputation lui faisait sans cesse refuser par l'un et par l'autre. En vain essaya-t-il de retenir ses amis de l'Assemblée sur la pente de l'idéologie, particulièrement de ce pacifisme qui, par une manifestation célèbre, encouragea l'Europe à se lever contre la nouvelle France.

Cette entreprise de l'Étranger acheva de tout perdre. Parce que, dirigée en réalité contre la France de toujours, elle paraissait viser la Révolution, celle-ci se surexcita de toutes les passions d'un farouche nationalisme et il parut bien qu'un nouvel accès de révolution allait écarter les hommes de la première équipe, un La Fayette comme un Talleyrand, et un Barnave même qui, après avoir poussé aux violences en les absolvant, s'était sur le tard, — trop tard, — après la mort de Mirabeau, rallié à la politique de résistance à l'anarchie. Et, les écartant, cette *seconde révolution* allait susciter des hommes neufs, inexpérimentés des affaires publiques, plus remplis encore que leurs prédécesseurs d'idées absolues et, par surcroît, armés d'une éloquence entraînant au service de sentiments effervescents. Ce furent ces Girondins qui, par leur conception romantique de la politique et leur attitude oratoire, préparèrent la voie aux nouvelles violences, précipitèrent imprudemment la guerre et, lorsqu'ils eurent pris pour guide une femme intransigeante en ses passions, M^{me} Roland, firent sortir de la crise de la nation menacée aux frontières la chute du trône.

Ces hommes — deuxième équipe de la Révolution — n'avaient rien voulu de ce qu'ils déchainèrent et le pis fut qu'incertains, inconséquents et aveugles, ils furent immédiatement débordés par la troisième équipe, celle des révolutionnaires résolus à aller aux extrêmes. Abattus par eux, ils ne renièrent en mourant rien des idées qu'ils avaient défendues, tout en en déplorant illogiquement des suites qui étaient fatales.

La troisième équipe — celle des Jacobins violents — parut d'abord tenir tout entière dans la personnalité absorbante de Jacques Danton. Esprit réaliste au service d'une âme de flamme, il faisait, lui, bon marché des principes devant les menaces de l'invasion. Il essaya encore d'unir devant l'étranger une nation que les massacres, consentis par lui, venaient d'achever de déchirer horriblement. Et ce désir d'une union — que, d'avance, il avait lui-même rendue impossible — l'acheminait, lui aussi, à revenir — toujours trop tard — à une politique plus modérée et à une tentative de réaction. Pour avoir voulu réagir, un La Fayette, première idole de la nation, avait été dénoncé, par Danton même, aux fureurs du peuple et y avait succombé ; pour avoir voulu réagir, Barnave, l'homme qui admettait qu'on répandit le sang s'il n'était jugé « pur », avait connu, après une popularité malsaine, la disgrâce qui allait aller jusqu'à la mort ; pour avoir voulu réagir, Vergniaud, qui avait cloué les souverains

au pilori, avait été traité de « Barnave II ». Et maintenant, Danton qui avait été bas les La Fayette, puis les Barnave, puis les Vergniaud, essayant à son tour « d'accrocher le char de la Révolution », devenait suspect.

Tous les révolutionnaires qu'il gênait — de Robespierre à Hébert — l'attaquèrent après l'avoir miné. Le Titan put, avant de tomber, contribuer à écraser Hébert; mais Robespierre, débarrassé d'Hébert, accabla Danton et eut sa tête. Alors cet homme parut le maître de l'heure. Au service de ce qu'il appelait la vertu, ce prophète, poussé par Saint-Just — d'intelligence et de volonté supérieures à son maître — essaya de fonder sur la Terreur le nouvel Etat révolutionnaire, proscrivant, avec les ennemis de la Révolution, tout ce qui s'opposait aux trois dogmes du Salut public, de l'Etre suprême et de la Propriété. On crut en Europe qu'il allait construire un ordre nouveau. Il en rêvait, mais il lui fallait encore des têtes.

Ceux qu'il visait, bourreaux d'hier menacés de devenir victimes, dans un suprême accès de peur délirante, le jetèrent bas. Ces gens ne comptaient que se débarrasser d'un ennemi, mais en ce Robespierre paraissait tenir la Terreur et sa mort fut, en dépit de ceux qui avaient voulu cette mort, le signal d'une réaction d'ailleurs anarchique.

* * *

L'équipe des thermidoriens, d'un Barras à un Tallien, était médiocre d'esprit et de mœurs viles. La Révolution, éclaboussée déjà de tant de sang, s'enlisait avec eux dans la fange. De cette Révolution maintenant doublement souillée, la France était

détachée depuis longtemps. Elle avait gardé sa volonté de bâtir un gouvernement fort sur les principes de l'égalité recouvrée et on aboutissait à un gouvernement faible, investi par une oligarchie qui s'imposait à la nation écoeuvée. Cette « tyrannie haletante », on la vit en effet se perpétuer sous le Directoire avec les Barras, les Merlin de Douai et les Lareveillière-Lepeaux, révolutionnaires subalternes arrivés au premier rang par la chute successive des grands révolutionnaires, chacals se disputant, pendant cinq ans, les dépouilles des grands fauves abattus. Le pays, écoeuré, cherchait un homme qui, réalisant les vœux de 1789, affermit les résultats de la Révolution en terminant celle-ci tout à la fois par la restauration de l'autorité et la consécration définitive de l'égalité.

C'est le dernier homme de la Révolution qui facilita l'avènement de César. Sieyès qui, à l'automne de 1789, avait semblé ouvrir la Révolution au nom des revendications du Tiers Etat, était, par un singulier destin, appelé à la fermer en la livrant à son dernier maître. Cet ancien prêtre, devenu l'oracle, le pontife, le maître spirituel de la Révolution, se rallia à l'appel du soldat et l'installa en possession. Mécontent de son œuvre, il s'inclina cependant et disparut.

Bonaparte trouvait la place nette : tous les grands chefs avaient sombré. Alors, entendant bien non point étouffer, mais stabiliser le régime créé par la Révolution, il se tourna vers cette masse de révolutionnaires de second plan qui, eux, survivaient, constituants bien revenus de leur idéologie, conventionnels préparés au régime de l'autorité par leur propre expérience, et il les convia à collaborer au régime césarien. Quatre ans après, les hommes de la Révolution, échappés à la mort, étaient devenus les serviteurs laborieux, précieux et fidèles du régime impérial.

EMPLACEMENT RÉSERVÉ A LA

Menuiserie J.-Louis GETS**Châssis à guillotine ouvrante
Fermeture hermétique****Rue du Moulin, 148, Bruxelles**

Téléph. 538,59

VINS FINS Maison MARSIGNY, S. A.Télégrammes
Marsivins-CharleroiCompte chèques postaux
N° 8979Téléphone
1199

Siège social - Bureaux - Chais

16, rue du Grand-Pont, MARCINELLE
BUREAU D'IMPORTATION A BRUXELLES**ACHATS A LA PROPRIÉTÉ****Vins de Messe****CHARGEURS REUNIS**

Services réguliers pour Passagers et Marchandises sur

**LA COTE OCCIDENTALE D'AFRIQUE
L'AMÉRIQUE DU SUD. - L'INDOCHINE**

au départ de

**Hambourg. — ANVERS. — Dunkerque. — Le Havre.
La Rochelle Pallice. — Bordeaux. — Marseille.****ANVERS.** — Gellatly, Hankey & Co, 14, rue de l'Empereur. — Arm' Deppe, 5, rue de Bordeaux (pour la ligne de la Côte d'Afrique). — Office Belge des Cos Françaises de Navigation, 16, Place de Meir.**PARIS.** — Boul. Malesherbes, 3, téléph. Elys, 69 09 à 35.**BRUXELLES.** — Office Belge des Cos Françaises de Navigation, 29, Boulevard Ad. Max.**La publicité**

dans

**La Revue Catholique
des Idées et des Faits**

est

TOUJOURS EFFICACE

Société Anonyme **INLAN** Gand Rue St-Pierre-Alost, 24-26

GRANDE BLANCHISSERIE A VAPEUR
Industrie spécialisée de Nettoyage et Lavage à neuf
REPASSAGE SOIGNÉ

Téléphone 3431 — Compte-Ohèques 142.65

3 Séries de service

I	II	II
LAVAGE	LAVAGE	LAVAGE
REPASSAGE	REPA-SAGE	SEULEMENT
REPARATION	MECANIQUE	SECHE

Spécialité pour **COUVENTS** et **PENSIONNATS**

Albert Selderslagh
BANQUE ET CHANGE
51, Rue du Commerce, 51, BRUXELLES
Téléph. : 352.70-275,56 Ch.-postaux : 177.780

Toutes opérations de Bourse sur places belges et étrangères
Encaissement de coupons — Souscriptions à toutes émissions et emprunts. — Renseignements financiers
Bureaux ouverts de 9 h. à 13 h. et de 14 h. à 18 h.

Comptes courants et à terme

FABRIQUE DE MATELAS
TISSUS EN TOUS GENRES
A. HELDENBERGH & C^{ie}

BUREAUX : Esplanade, 46
Fabrique : **Boulev. Vanden Peerenboom, 27**
Téléphone 115 **COURTRAI** Téléphone 115

LAINES, PLUMES, KAPOK, ORIN
et toutes matières pour literies
RENSEIGNEMENTS ET PRIX SUR DEMANDE

Les GRANDES LIQUEURS Françaises
Eug. VINCENT & C^o
LYON

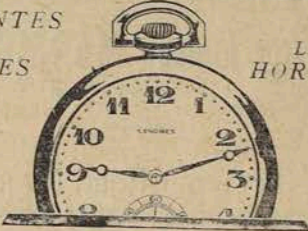
La Fine Prunelle au Cognac
et les autres spécialités

MONOPOLE
Maison **MARSIGNY, S. A.**
Marcelle-Charleroi



ELEGANTES
ET
PRÉCISES

CHEZ
LES BONS
HORLOGERS



Longines
9 Grands Prix

OFFICE CENTRAL DE LISIEUX
Lisieux (France)

Succurs le pour la Belgique, Hollande
et le Grand Duché de Luxembourg.
15, Grand'Place, 15, Bruxelles

Livres, médailles, images, portraits, statues, etc. concernant
Sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus et approuvés par le Carmel
de Lisieux.

ENTREPRISES GÉNÉRALES
Laurent Van Rymenant

342, Avenue de la Couronne, 342
Tél. 34216 BRUXELLES Tél. 34216

Industriels, Architectes Ingénieurs
CONSULTEZ-NOUS

Vous réaliserez d'importantes économies dans vos projets de
bâtiments industriels et privés.

PLANCHERS CREUX ET NERVÉS —
SILOS A GRAINS — SILOS A MINE-
RAI — RÉSERVOIRS SUR PYLONES
ET ENTERRES — PONT — TOI-
TURES — TERRASSES

ETUDES, ET DEVIS GRATUITEMENT
SUR DEMANDE